

## Première partie : Représentation graphique du résultat de chacune des campagnes dans la province de Québec, 1867-1956

Volume 4, numéro 7, 1959

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020201ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020201ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1959). Première partie : Représentation graphique du résultat de chacune des campagnes dans la province de Québec, 1867-1956. *Cahiers de géographie du Québec*, 4(7), 9–56. <https://doi.org/10.7202/020201ar>

## Première partie

# REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT DE CHACUNE DES CAMPAGNES ÉLECTORALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC 1867 - 1956

### I. ROUGES CONTRE ULTRAMONTAINS : 1867 - 1896

1867 marque la naissance de la Confédération canadienne, non de la province de Québec qui compte alors plusieurs décennies d'existence. On ne saurait donc saisir le sens des luttes politiques qui vont se dérouler dans la province de Québec après 1867 sans remonter aux années post-révolutionnaires de la période de l'Union où les forces de rénovation éclatent dans tous les domaines et ébranlent les vieilles assises coloniales.

Aux élections de 1841, les forces politiques qui s'affrontent reflètent un passé lourd d'histoire. D'un côté, nous avons le parti tory. Héritier de « la Clique du château » et défenseur des prérogatives de la Couronne, il groupe les éléments ultra-conservateurs et colonialistes qui gravitent autour du gouverneur. De l'autre, nous avons le parti réformiste. Issu de l'aile modérée du parti patriote, il a refait l'union sacrée autour d'un principe : le gouvernement responsable. Dans le Bas-Canada, les réformistes sont de beaucoup les plus dynamiques et les plus forts. Ils l'emporteraient facilement aux élections n'était-ce l'intervention personnelle du gouverneur qui use de violence et pratique sans vergogne le gerrymandering.

De l'avis de Laurier, le parti réformiste compte dans ses rangs une pléiade « de jeunes gens d'un grand talent et d'une impétuosité de caractère plus grande encore ». C'est la génération qui a assisté à la révolution sur les bancs de l'école et dans les cours des séminaires. Partisans de la politique ferme mais conciliatrice de Lafontaine, les jeunes soutiennent le grand *leader* dans ses luttes mémorables contre lord Metcalfe de 1843 à 1845. Cependant les tendances conservatrices de Lafontaine ont tôt fait de heurter l'enthousiasme de cette « jeunesse nourrie de Lamartine et des idées socialistes françaises et dont l'imagination est excitée par les premiers souffles de la tempête qui devait éclater en Europe en 1848. » Ainsi il se forme rapidement dans le parti réformiste une aile gauche qui subit de plus en plus les mesures conciliantes des dirigeants et s'achemine vers la rupture.

La fondation de l'Institut canadien, le 17 décembre 1844, permet aux dissidents de compter leurs forces. Il ne manque plus qu'un chef au nom prestigieux. On le trouve dans la personne de Papineau arrivé au pays en 1845, drapé de son prestige de chef révolutionnaire et de confident de Lamennais. Dès lors, les événements se précipitent. En 1847, on fonde *L'Avenir*, journal de combat, qui sera rédigé par Dorion, Dessaulles, Doutre et autres ; en 1848, on lance le programme du parti rouge qui marque la rupture avec les réformistes. Programme audacieux dont l'application intégrale conduirait à une révolution

complète dans les structures du Bas-Canada. Complété en 1854 par l'insertion de deux nouveaux articles, le programme de l'aile gauche peut se résumer comme suit :

- Annexion aux États-Unis
- Séparation de l'Église et de l'État
- Abolition de la dîme
- Sécularisation de l'enseignement
- Suffrage universel
- Abolition du régime seigneurial
- Élection de tous les grands fonctionnaires : juges, officiers publics, conseillers législatifs, etc.

*(programme voté en 1851)*

*Ils demandent donc un bouleversement :*

Un programme aussi révolutionnaire pour l'époque ne pouvait pas ne pas susciter de vives réactions dans les cercles politiques et religieux. Les modérés du parti réformiste se désolidarisent de l'aile gauche de leur parti et s'allient, en 1854, aux conservateurs modérés du Haut-Canada pour former le parti libéral-conservateur de Macdonald et Cartier. Par contre, l'aile gauche de l'ancien parti réformiste s'organise sous l'étiquette « parti rouge » et s'allie au parti *Cleargrit* du Haut-Canada. De cette alliance va sortir le parti libéral. 1854 marque donc le réalignment des forces politiques qui a présidé à la naissance des deux grands partis politiques qui ont dominé et dominent encore la scène politique canadienne.

Là ne se bornent pas cependant les remous suscités par le manifeste rouge de 1848. En effet, le clergé ne pouvait pas rester indifférent aux violentes attaques de *L'Avenir* dirigées contre l'Église. Un journal qui se permet d'écrire qu'« une république démocratique n'a pas besoin de prêtres », que l'« histoire de la Papauté pendant une suite de siècles est l'Histoire de tous les crimes qui déshonorent l'humanité », que « le clergé catholique est bien trop riche, la dîme lui donne une influence indue dont il a tant abusé pour le malheur du pays » attire sur lui les foudres du ciel. M<sup>gr</sup> Bourget prit sur lui de diriger la guerre sainte contre ces idées révolutionnaires issues du libéralisme lamennaisien.

Le parti libéral tire donc ses origines d'un élan révolutionnaire, d'un enthousiasme de jeunesse allié à une pensée radicale. C'est une donnée qu'il faut avoir constamment présente à l'esprit si l'on veut comprendre l'atmosphère qui entoure les luttes électorales dans la province de Québec de 1867 à 1896. Dans le programme de 1848 et les articles incendiaires publiés dans *L'Avenir*, puis dans *le Pays*, les conservateurs trouveront un arsenal d'arguments propres à attiser la suspicion d'une population catholique à l'égard du parti libéral. En vain les *leaders* libéraux essaieront-ils de se désolidariser de leurs origines, en vain essaieront-ils de montrer la différence qui existe entre le parti libéral issu du libéralisme de Gladstone et le rougisme issu du catholicisme libéral français ; l'appartenance à l'Institut canadien restera une tache indélébile, les origines révolutionnaires du parti seront un épouvantail que les conservateurs agiteront à l'occasion de chaque campagne. Les conservateurs prendront un malin plaisir à assimiler les libéraux aux chemises rouges de Garibaldi ou aux Rouges de la Commune de Paris. Les libéraux seront donc sans cesse sur

la défensive, toujours obligés de justifier leur idéologie. Voici un exemple, tiré du *Canadien* de 1875, qui illustre sur quel terrain les conservateurs portent les débats :

« Le parti libéral reproche à la presse conservatrice d'exposer les principes qui sont la base des sociétés. Si nos adversaires étaient moins ignorants, ils sauraient que la religion a toujours été considérée comme la première force des nations, non seulement dans les pays chrétiens mais même dans l'antiquité.

« Au reste, dans la supposition qu'il est mal de discuter les questions religieuses dans les journaux, nos adversaires devraient être tenus responsables de la polémique qui a eu lieu sur ces sujets. N'est-ce pas la presse libérale qui, la première, s'est écriée d'un commun accord qu'il fallait bannir les principes religieux du gouvernement des États. En face d'énoncés aussi faux, aussi dangereux, les journaux chargés de défendre la morale et les principes doivent-ils garder le silence et laisser les doctrines les plus subversives corrompre la population? . . .

« Nos concitoyens de cultes différents du nôtre tiennent, comme nous, il n'y a pas de doute, à ce que les gouvernements reposent sur les idées d'ordre, c'est-à-dire de religion ; car supprimez le sentiment religieux chez un peuple et vous arriverez rapidement à la révolution, à l'anarchie. Et c'est parce que les rouges sont des niveleurs et des démagogues qu'ils veulent saper la base de l'ordre, le sentiment religieux. Que le peuple se tienne sur ses gardes ! Les libéraux, pour triompher, ne regardent pas aux moyens. S'il le faut, ils se diront conservateurs pour mieux réussir. Rallions-nous autour de l'arche sainte des principes ! Que chacun se lance dans la mêlée ! Finissons-en avec cette gente abominable, fille de la révolution et de la démagogie. »

Si pour nombre de conservateurs cette question de principe devient peu à peu un cheval de bataille vide de tout fondement idéologique, il n'en est pas ainsi pour l'Église, gardienne du troupeau et des valeurs morales. Pour elle, les manifestations du rougisme au Canada français s'inscrivent dans un mouvement beaucoup plus large : celui du libéralisme catholique condamné dans le *Syllabus* de Pie IX. Le libéralisme catholique demandait la séparation de l'Église et de l'État et l'octroi des libertés fondamentales : liberté de religion, d'enseignement, de presse et d'association. En réaction contre ce mouvement, l'ultramontanisme — doctrine qui prône l'alliance du trône et de l'autel dans une union où l'Église est libre dans son domaine et où elle a droit de contrôle sur l'État dans certaines sphères d'activités comme l'éducation — s'est développé et s'est affermi. Profondément ultramontains, la plupart des évêques du Canada français sont donc entrés en lutte contre les principes du rougisme de 1848. Des lettres et des mandements font des mises en garde et des excommunications s'abattent sur les récalcitrants. M<sup>gr</sup> Bourget et M<sup>gr</sup> Laflèche déploient un zèle ardent pour ne pas dire inquiétant. C'est défendre l'intégrité du dogme que d'abattre le rougisme. Sans doute le parti libéral des années 1875 n'est pas le parti rouge de 1848, mais le malheur est que le parti libéral demeure encore le refuge des radicaux comme Beaugrand et Buies : ce qui n'est pas pour calmer les appréhensions des ultramontains. C'est pourquoi, au nom de l'intégrité de la doctrine, les évêques sont amenés à combattre le parti libéral par tous les moyens mis à leur disposition. Pas de campagne électorale où l'épiscopat ou une fraction de l'épiscopat ou des

curés n'interviennent ouvertement dans la lutte. Un mandement de M<sup>gr</sup> Bourget en 1865, publié dans *Le Canadien* du 26 mai 1875, montre que l'intervention est directe et ferme :

« QUELS SONT CEUX POUR QUI L'ON NE DOIT PAS VOTER »

« Oui, assurément, NTCF, ceux-là ne méritent pas vos suffrages qui se montrent hostiles à la Religion et aux principes divins qu'elle enseigne ; qui avancent et soutiennent, dans leurs discours et leurs écrits, des erreurs que l'Église condamne ; qui, pour se faire élire à tout prix, emploient la corruption, les mensonges, les fraudes et les excès d'intempérance ; qui refusent à leurs curés le droit de donner des instructions sur les devoirs qu'ont à remplir les candidats aussi bien que les électeurs, en prétendant qu'ils ne doivent nullement se mêler des élections ; qui voudraient que l'Église fut séparée de l'État ; qui soutiennent des propositions condamnées par le *Syllabus* ; qui rejettent toute intervention du Pape, des Évêques, des Prêtres dans les affaires des gouvernements, comme si ces gouvernements n'étaient pas soumis aux principes que Dieu a révélés à l'Église pour la bonne administration des peuples ; qui osent enseigner que l'Église n'a rien à voir dans les questions politiques et qu'elle se trompe quand elle s'en mêle ; qui critiquent et blâment les Mandements et circulaires des Évêques et les Instructions des Pasteurs relativement aux élections ; qui en dépit de leurs protestations en faveur de la religion favorisent efficacement et louent ouvertement les journaux, les livres, les sociétés d'hommes que l'Église condamne ; qui ne craignent pas de dire que les prêtres doivent rester cachés dans l'Église et la sacristie, et qui s'organisent pour les empêcher, s'ils le pouvaient, d'enseigner dans leurs instructions les principes de la saine politique, comme les enseigne l'Église elle-même ; qui osent annoncer dans leurs prédications que les prêtres seront persécutés, maltraités, emprisonnés, exilés en Canada comme ils le sont en Allemagne, et autres pays, s'ils continuent comme ils le font à se mêler d'élection. »

Les luttes entre les ultramontains et les rouges caractérisent donc la période 1867-1896. Dès son arrivée sur la scène politique, Laurier s'efforce de dissiper le malentendu qui persiste et de tenir en laisse les éléments radicaux du parti libéral. Son discours du 26 juin 1877 sur le libéralisme politique demeure l'un des grands discours de sa carrière. En outre, la mort aide Laurier dans son œuvre de réconciliation en faisant disparaître un à un les grands adversaires des années 1850 : Papineau meurt en 1871, Doutre en 1886, Laflamme en 1893, M<sup>gr</sup> Bourget en 1885, M<sup>gr</sup> Laffèche en 1898, F.-X. Trudel en 1890. Laurier liquidera ces querelles ultramontaines par un appel à Léon XIII, en 1896, qui enverra M<sup>gr</sup> Merry del Val préciser aux uns comme aux autres quelle est la doctrine de l'Église sur les relations de l'Église et de l'État. La mission de M<sup>gr</sup> Merry del Val clôt le premier chapitre de nos luttes politiques, car désormais la toile de fond des campagnes électorales va changer du tout au tout.

#### POUR OU CONTRE LA CONFÉDÉRATION

(août-septembre 1867)

Les 72 résolutions de Québec qui servirent de canevas à la rédaction de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'avaient pas été approuvées par le

peuple. Aussi, les élections de 1867 ont-elles l'allure d'un plébiscite de la Confédération.

La Confédération est le thème principal de la campagne. Les conservateurs, dirigés par Cartier, prônent les bienfaits de la Confédération. Ils sont puissamment aidés par le haut-clergé qui, par des lettres circulaires, rappelle aux électeurs que « le bien de notre pays et les enseignements de notre religion nous font un égal devoir de l'accepter et de nous y soumettre » (M<sup>gr</sup> Cooke). L'archevêque de Québec ajoute même : « Vous vous garderez de donner votre voix à des hommes disposés à la combattre ou à mettre des entraves à son fonctionnement. »

Dorion avait demandé lors de la convention libérale de se rallier à la Confédération. Les jeunes libéraux, surtout les radicaux de tendance annexionniste, s'y étaient opposés. Les libéraux font figure d'extrémistes et, partant, atteignent difficilement la masse qui, comme le soulignait Évanturel dans *Le Canadien*, adopte la Confédération sans enthousiasme, mais est résolue à s'en tirer le mieux possible.

Le double mandat et le fait que l'on vote en même temps pour le fédéral et le provincial donnent à cette première campagne un caractère de confusion.

#### LE PROCÈS DE L'ADMINISTRATION CARTIER-CHAUVEAU

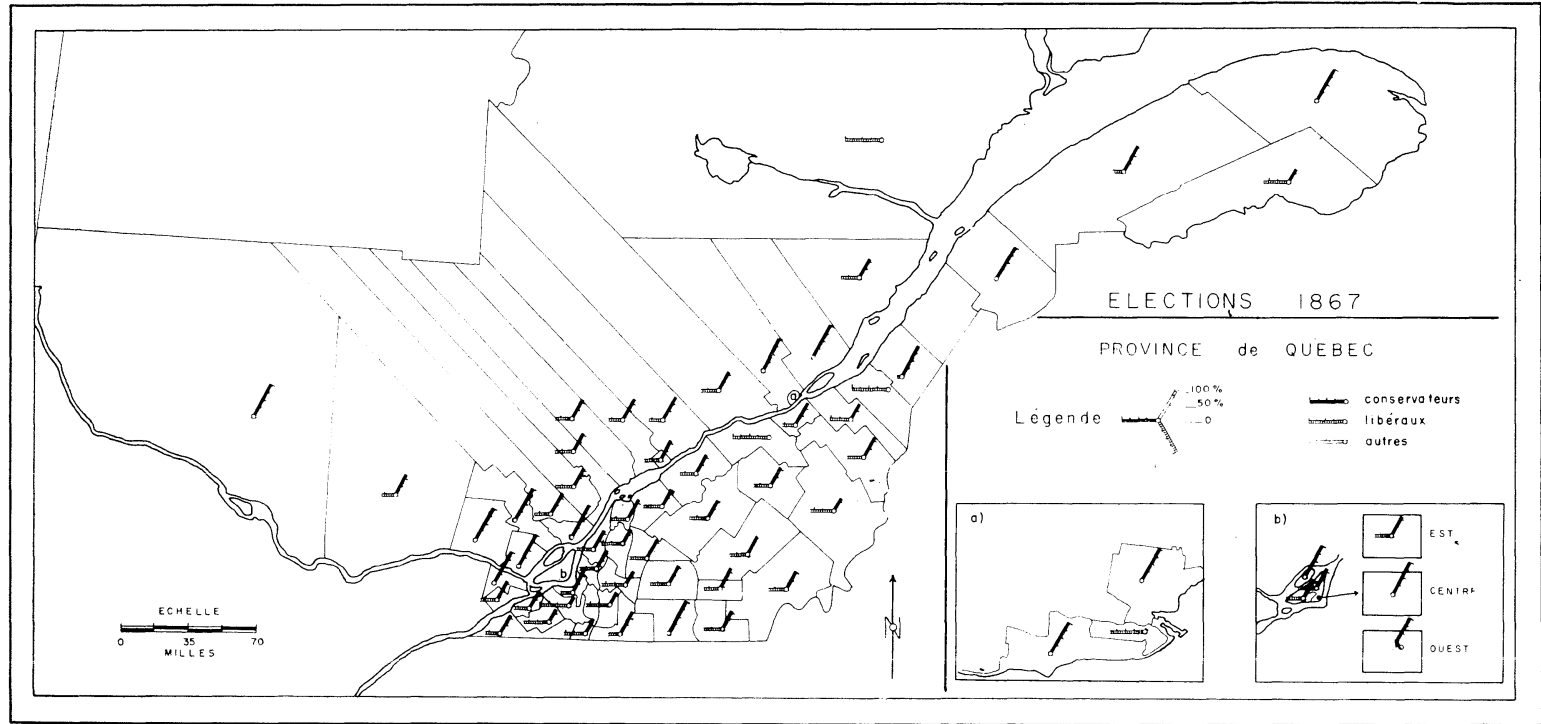
(juin-juillet 1871)

Cartier contrôle solidement le ministère provincial. N'est-ce pas lui qui a placé Chauveau à la tête du cabinet? Cette mainmise du fédéral sur le cabinet provincial par le truchement du double mandat et une majorité conservatrice écrasante en Chambre ont donné des sessions assez ternes. Tarte écrit dans *Le Canadien* que « le public ne s'intéresse guère plus à ce parlement local qu'à celui de la corporation de Québec ».

Le Nord-Ouest, l'émigration, l'annexion sont, semble-t-il, les thèmes dominants de la campagne, même si certaines de ces questions sont davantage du ressort fédéral. Derrière Chauveau, l'opposition vise Cartier. On n'en met pas moins en question l'ensemble de l'administration Chauveau à laquelle on reproche la prodigalité dans les dépenses, l'acceptation du double mandat et de la tutelle du fédéral, une attitude inconsistante sur la question du règlement de la dette provinciale.

L'opposition est composite. D'abord, il y a les Programmistes, — i.e. le groupe de conservateurs adhérant au Programme catholique d'avril 1871 — qui approuvent le contrôle de l'Église sur l'éducation et les lois régissant le mariage, l'érection des paroisses et la tenue des registres d'état civil. Le groupe ultramontain s'oppose à Cartier qui a des démêlés avec M<sup>gr</sup> Bourget au sujet de la division des paroisses. Mais en aucun cas les ultramontains n'appuieront un candidat libéral. Les ultramontains sont soutenus dans leur lutte contre l'administration Chauveau-Cartier par un groupe de libéraux indépendants dont *Le Canadien* est l'organe. Puis vient la phalange libérale conduite par Joly de Lotbinière, assisté de Marchand, Béchand, Holton et Laurier.

FIGURE I



Nombre de comtés.....	65	Pourcentage des abstentions.....	29.5%
Électeurs inscrits.....	161,800	* Pourcentage des abstentions.....	18%
Votes exprimés.....	75,385	Députés conservateurs élus.....	52
Pourcentage des votes conservateurs.....	55%	Députés libéraux élus.....	13
Pourcentage des votes libéraux.....	45%	Députés conservateurs élus par acclamation.....	16
* Pourcentage des votes conservateurs.....	70%	Députés libéraux élus par acclamation.....	3
* Pourcentage des votes libéraux.....	30%	Autres députés élus.....	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

## INFLUENCE CLÉRICALE

(7 juillet 1875)

Pour la première fois, les libéraux ont quelques chances de s'installer au pouvoir, car le parti conservateur est en bien mauvaise posture. Sur la scène fédérale, il a perdu le pouvoir à la suite du scandale du *Canada Pacifique*. Sur la scène provinciale, Chauveau a démissionné en 1873, incapable de s'imposer à une opposition parlementaire de plus en plus vive. Il a passé les rênes du pouvoir à Ouimet qui, à son tour, dut démissionner en septembre 1874. Son cabinet était compromis dans l'affaire des Tanneries. De Boucherville assume cette succession difficile et la lourde tâche de conduire devant le peuple un parti ébranlé par deux scandales successifs.

Les conservateurs, cependant, trouvent dans l'administration libérale à Ottawa un arsenal d'arguments. Ils opposent au scandale des Tanneries le « Job du Canal Lachine » qui compromet des chefs libéraux et le ministère des travaux publics. Les conservateurs exploitent encore à leur profit la crise économique qui force les libéraux d'Ottawa à restreindre les subventions aux compagnies de chemins de fer.

C'est le clergé qui tient dans ses mains le sort de la contestation. Il se prononce contre les libéraux. Ses raisons sont nombreuses : les libéraux d'Ottawa ont refusé l'amnistie totale aux rebelles de l'Ouest et n'ont pas osé faire amender la constitution en faveur des écoles du Nouveau-Brunswick. Et ce qui pis est, des chefs libéraux provinciaux ont obtenu du Conseil privé, en novembre 1874, que l'excommunié Guibord fût enterré dans un cimetière catholique. Cette atteinte aux libertés de l'Église se solderait par une défaite politique.

## LE COUP D'ÉTAT DE LUC I

(1<sup>er</sup> mai 1878)

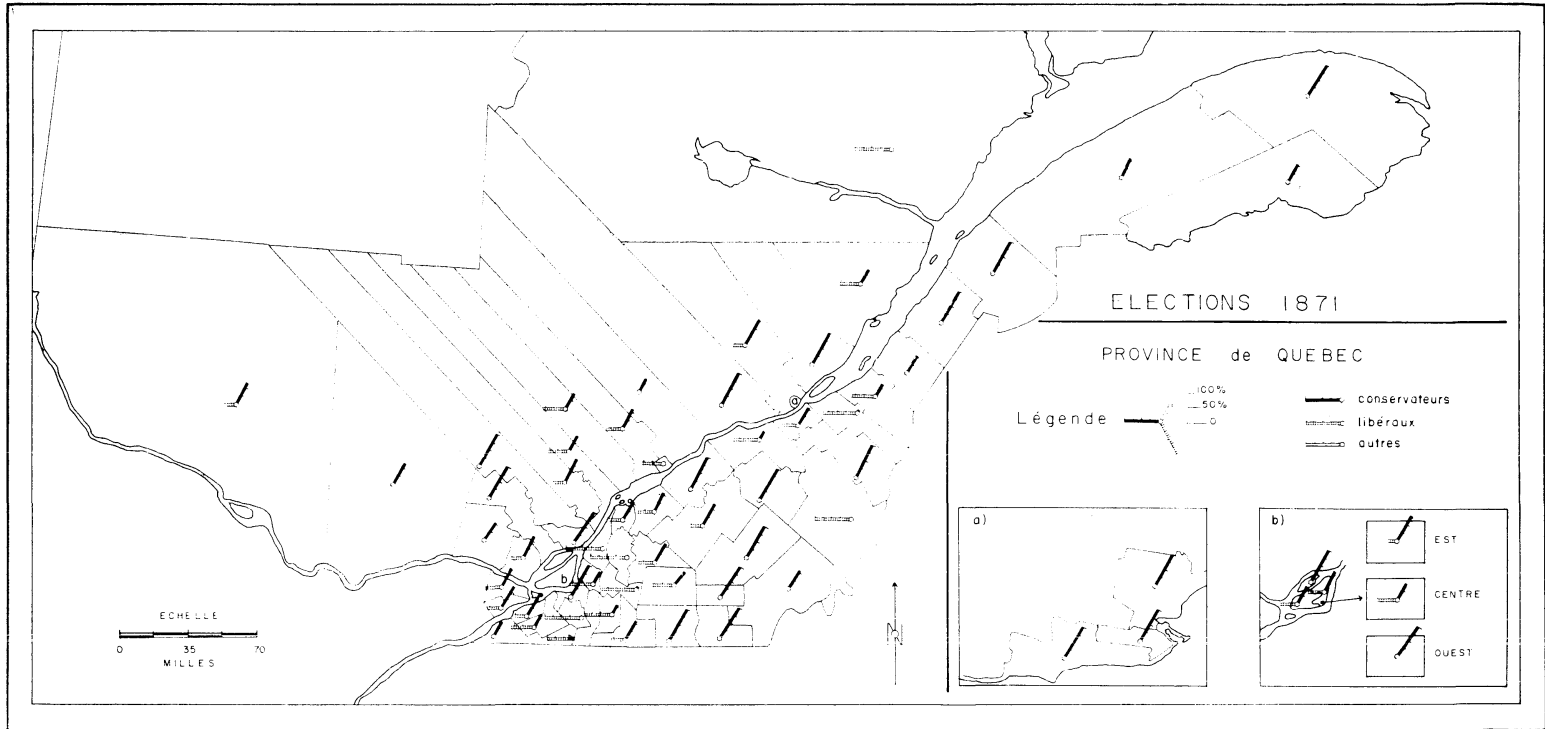
Le 2 mars 1878, Letellier de St-Just remettait au premier ministre de Boucherville un mémoire par lequel il le destituait de ses fonctions. C'était l'aboutissement d'une longue série de frictions entre un lieutenant-gouverneur libéral et un cabinet conservateur. Letellier reprochait à De Boucherville de n'avoir pas suivi ses recommandations sur divers sujets d'intérêt public, de vouloir l'obliger à sanctionner le bill du chemin de fer *Québec, Montréal et Occidental* qui prenait les municipalités à la gorge en les obligeant à verser les fonds qu'elles avaient souscrits.

Le renvoi d'office du cabinet conservateur et l'installation d'un cabinet libéral dirigé par Joly de Lotbinière suscitent une vive émotion dans la province. Les conservateurs qualifient l'acte du lieutenant-gouverneur de « coup d'État de Luc I ». Dans le secret, les libéraux d'Ottawa qualifient cet acte d'inconstitutionnel.

Joly, chef d'une minorité parlementaire, ne peut gouverner. Il demande et obtient la dissolution. L'élection prend l'allure d'un plébiscite du coup d'État. Chapleau lance le slogan conservateur : « Faites taire la voix de Spencer Wood et



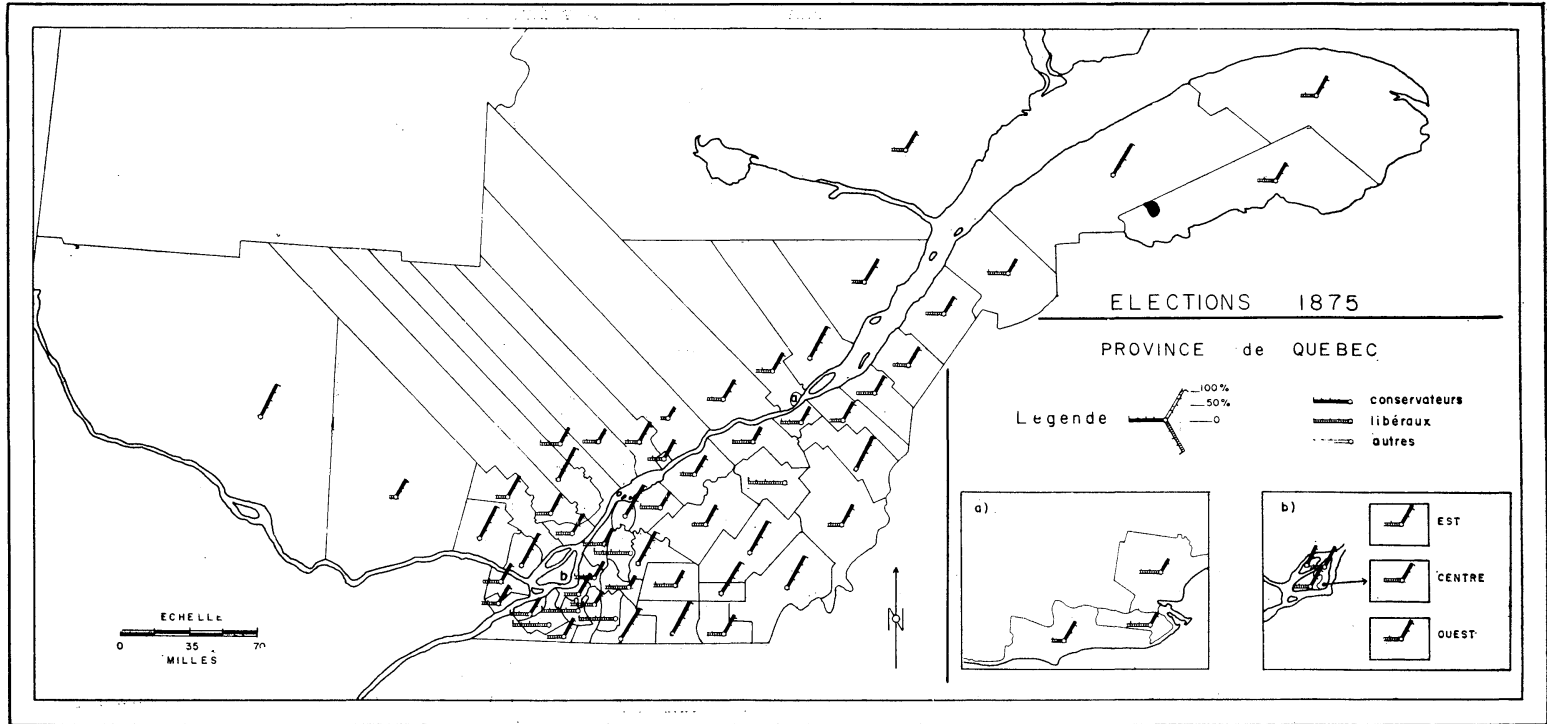
FIGURE II



Nombre de comtés . . . . .	65	Pourcentage des abstentions . . . . .	39%
Électeurs inscrits . . . . .	172,369	* Pourcentage des abstentions . . . . .	21%
Votes exprimés . . . . .	60,395	Députés conservateurs élus . . . . .	46
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	65%	Députés libéraux élus . . . . .	19
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	35%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	20
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	73%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	5
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	27%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

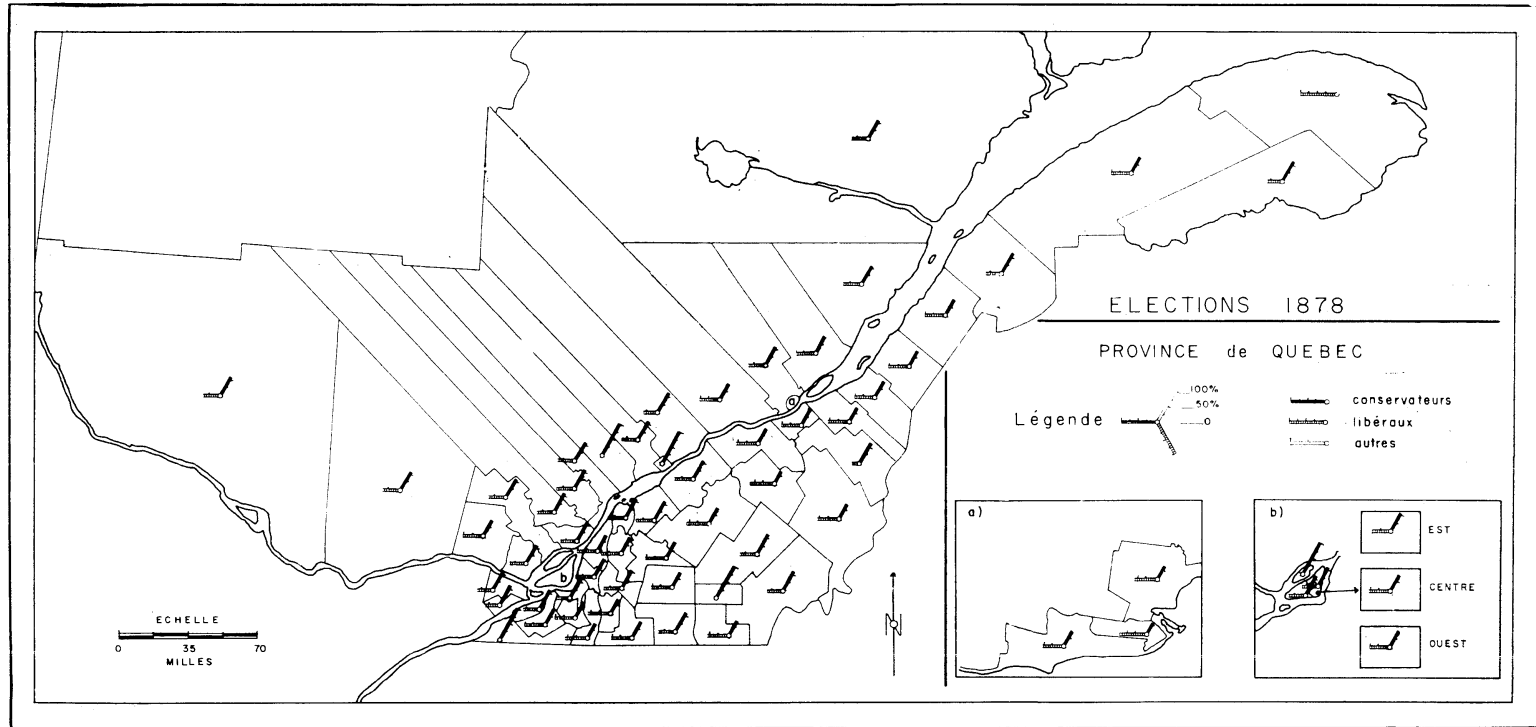
FIGURE III



Nombre de comtés . . . . .	65	Pourcentage des abstentions . . . . .	38%
Électeurs inscrits . . . . .	185,783	* Pourcentage des abstentions . . . . .	29.6%
Votes exprimés . . . . .	88,088	Députés conservateurs élus . . . . .	45
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	56%	Députés libéraux élus . . . . .	20
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	44%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	14
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	61%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	5
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	39%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

FIGURE IV



Nombre de comtés.....	65	Pourcentage des abstentions.....	25%
Électeurs inscrits.....	217,825	* Pourcentage des abstentions.....	22.8%
Votes exprimés.....	136,279	Députés conservateurs élus.....	36 <sup>1</sup>
Pourcentage des votes conservateurs.....	51%	Députés libéraux élus.....	29
Pourcentage des votes libéraux.....	49%	Députés conservateurs élus par acclamation.....	4
* Pourcentage des votes conservateurs.....	60.8%	Députés libéraux élus par acclamation.....	1
* Pourcentage des votes libéraux.....	39.2%	Autres députés élus.....	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

<sup>1</sup> Quatre conservateurs indépendants se rallient au parti libéral de Joly de Lotbinière.

laissez parler la grande voix du peuple. » Joly répond adroitement qu'il est temps de mettre un frein aux dilapidations conservatrices : la dette n'a-t-elle pas augmenté de onze millions depuis 1873 ? Les libéraux ont le beau rôle, car le peuple est moins sensible à un accroc à la constitution qu'à l'augmentation de la dette et aux projets d'Angers de prendre les municipalités à la gorge.

#### CHAPLEAU LAVE SON HONNEUR

(2 décembre 1881)

Le 27 août 1879, en refusant de sanctionner le bill des subsides pour les chemins de fer, la Chambre haute provoquait la chute du gouvernement Joly. Le lieutenant-gouverneur appelait, en octobre, Chapleau à former un cabinet. Il présentait un programme en deux points : assainissement des finances et exploitation des ressources naturelles.

Chapleau s'appuyait sur Sénécal et Dansereau. Ce triumvirat s'était cependant compromis dans maintes affaires. Ainsi Sénécal administrait le chemin de fer du nord où il plaçait les amis de Chapleau et la rumeur publique disait que le gouvernement projetait de vendre ce chemin de fer au *South Eastern* géré par Sénécal. Ce courtage politique suscita de vives réactions dans les milieux libéraux et *L'Électeur* publia une série d'articles plus acerbes les uns que les autres. C'est dans cette atmosphère tendue qu'éclata le 28 avril 1881 le prétendu scandale du *Crédit foncier* : Chapleau et Paquet auraient reçu chacun \$14,000 pour avoir introduit dans le Québec une succursale du *Crédit foncier*.

Chapleau est blessé dans son honneur. Il annonce la dissolution et le recours au peuple. Les libéraux portent leurs attaques sur le Conseil législatif qui a refusé les subsides à Joly, sur le lieutenant-gouverneur qui a refusé la dissolution à Joly et sur les activités du triumvirat. Les conservateurs se tiennent sur la défensive : ils réfutent les accusations de courtage politique et mettent en évidence l'œuvre accomplie par Chapleau. Ils s'appuient sur la haute finance, les journaux, le clergé et les ficelles du patronage.

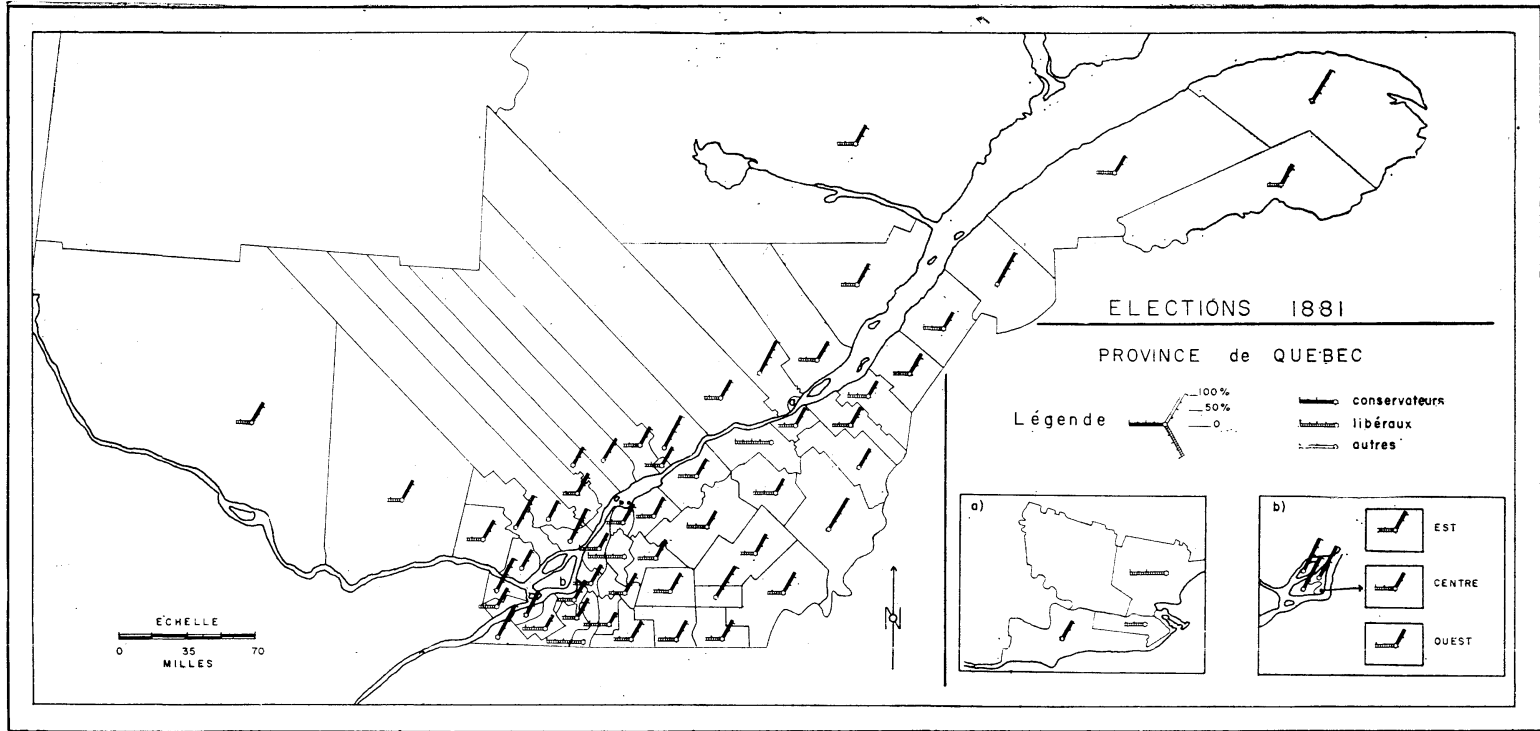
#### L'OMBRE DE L'ÉCHAFAUD DE RÉGINA

(14 octobre 1886)

Les conservateurs sont au pouvoir à Ottawa depuis 1878. Ils ont eu à régler l'épineuse question de la rébellion des Métis en 1885 qui a tôt fait de dégénérer en une question de parti et de race. Les libéraux ont défendu Riel et les conservateurs l'ont accusé. Les péripéties du procès ont laissé croire aux Canadiens français que Riel était mort à cause de son origine canadienne-française.

L'échafaud de Régina n'a pas seulement enflammé l'imagination, il conduit à l'action. Langevin, Chapleau et Caron, alors ministres à Ottawa, sont qualifiés de traîtres à leur race. Mercier et ses amis jettent en novembre les bases d'un parti national. La grande assemblée du champ de Mars, le 22 novembre 1885, réclame l'union sacrée de la race. Mercier capitalise politique-

FIGURE V



Nombre de comtés . . . . .	65	Pourcentage des abstentions . . . . .	41%
Électeurs inscrits . . . . .	223,215	* Pourcentage des abstentions . . . . .	32%
Votes exprimés . . . . .	99,444	Députés conservateurs élus . . . . .	51
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	56%	Députés libéraux élus . . . . .	14
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	42%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	13
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	61%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	4
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	37.6%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

ment l'émotion suscitée par la pendaison de Riel et entreprend une tournée de la province qui ne finira que le jour du scrutin.

L'offensive contre les conservateurs est menée sous l'étiquette « parti national ». Elle unit la phalange libérale, les conservateurs nationaux qui condamnent l'attitude des conservateurs fédéraux et la fraction ultramontaine qui gravite autour de F.-X. Trudel. Du côté conservateur, l'appui inconditionnel de la minorité anglaise effrayée des tendances nationalistes de Mercier compense en partie la défection des conservateurs nationaux et des disciples de F.-X. Trudel.

#### L'APOGÉE DE MERCIER

(18 juin 1890)

En dépit de la faible majorité obtenue par le parti national aux élections de 1886, Mercier avait réussi non seulement à gouverner, mais à réaliser une grande politique. Parmi ses réalisations figurent : l'indemnité aux Jésuites, le règlement de la question des asiles au bénéfice de l'Église, la nomination du curé Labelle au poste de sous-ministre de la colonisation, une loi sur la colonisation, la défense de l'autonomie provinciale, l'organisation d'écoles du soir, une vive impulsion à l'agriculture, la construction de ponts.

Nombre de ces réalisations indiquent que Mercier avait dû enfreindre souvent la vraie doctrine libérale. En effet, de plus en plus, par tempérament et par opportunité, il avait pratiqué une politique conservatrice, voire ultramontaine. Mercier s'efforçait de pratiquer une politique centriste. Aussi est-il combattu par les extrêmes : les libéraux radicaux et les ultra-conservateurs.

Pendant, ce que Mercier appelait une « grande politique » coûtait terriblement cher au trésor. Au triumvirat Chapleau-Dansereau-Sénécal avait succédé le triumvirat Mercier-Pacaud-Préfontaine. Aussi la campagne de 1890 n'est-elle pas ce qu'on peut appeler une campagne d'idées, de principes. Il fut surtout question des dépenses publiques et des dépenses privées de la clique au pouvoir. Les acolytes de Mercier portèrent les débats sur le terrain où les avaient placés leurs adversaires et prirent un malin plaisir à énumérer la série de scandales qui émaillaient les administrations conservatrices. Mercier apparut vite comme le moindre mal.

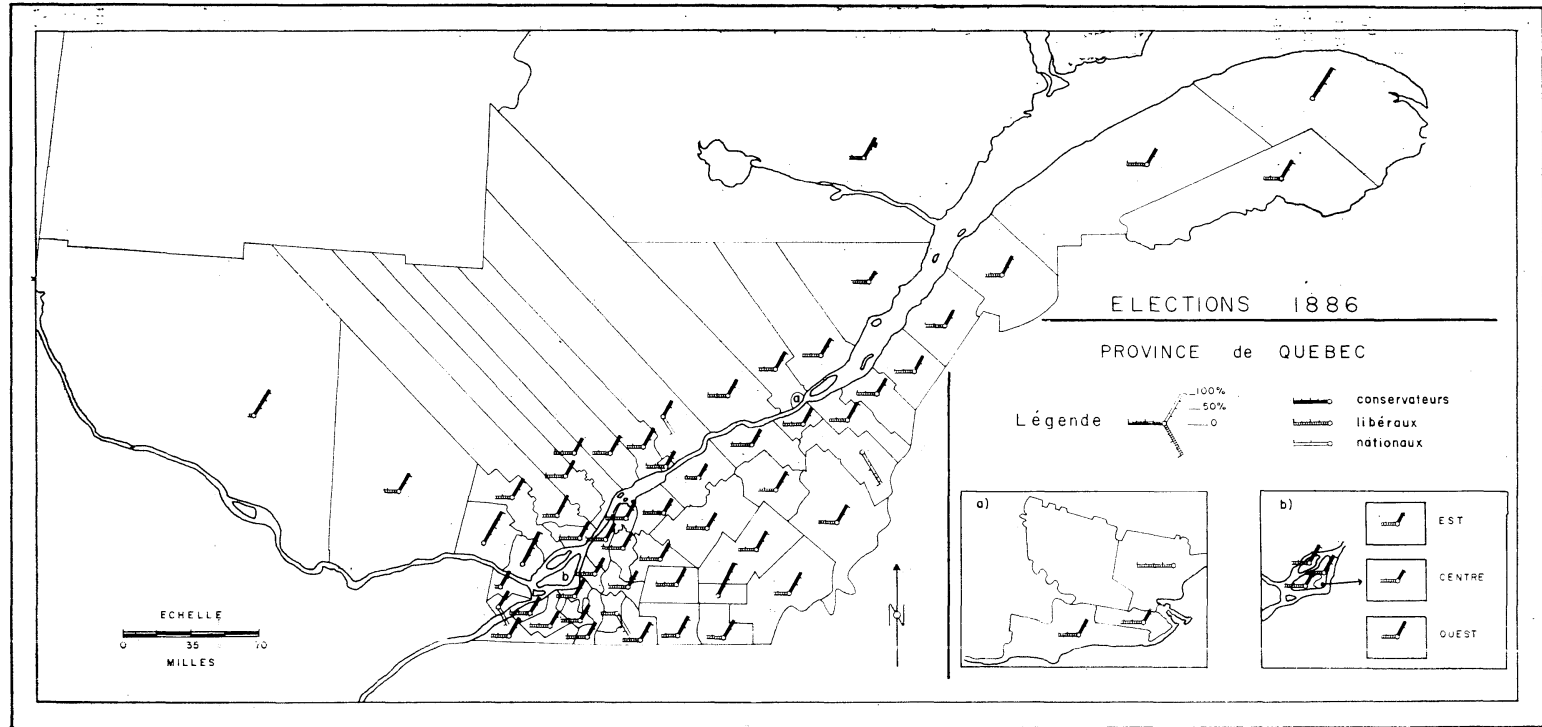
#### LE SCANDALE DE LA BAIE DES CHALEURS

(8 mars 1892)

Les réalisations politiques ne suffisaient plus à masquer la corruption de l'entourage de Mercier. Lui-même par son train de vie de grand seigneur prêtait flanc à la critique.

Le scandale qui devait ébranler le régime éclata à Ottawa au comité des chemins de fer du Sénat. On découvrit que Pacaud, qui avait servi d'intermédiaire lors de la substitution de la compagnie *Cooper-Thom* à la compagnie *Robitaille*, avait couché \$100,000 sur les \$175,000 versés par le gouvernement. En outre, le financier Armstrong avait l'habitude de payer une commission de

FIGURE VI



Nombre de comtés . . . . .	65	Pourcentage des abstentions . . . . .	32%
Électeurs inscrits . . . . .	234,844	* Pourcentage des abstentions . . . . .	29.5%
Votes exprimés . . . . .	149,549	Députés conservateurs élus . . . . .	29
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	49%	Députés libéraux élus . . . . .	32
<sup>1</sup> Pourcentage des votes libéraux . . . . .	51%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	3
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	51.8%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	2
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	48.2%	Autres députés élus . . . . .	4 nationaux

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

<sup>1</sup> Y compris les votes nationaux.

2½% à Pacaud sur les subsides alloués par le gouvernement à sa compagnie. Avec cet argent, on soupçonnait Pacaud de payer ses dettes et celles de ses amis, dont Mercier. C'était un beau scandale. Le 7 septembre 1891, le lieutenant-gouverneur Angers limitait l'action du gouvernement aux actes d'administration et, le 16 décembre, il retirait sa confiance à Mercier pour appeler De Boucherville à former un ministère. Ce fut le coup d'État d'Angers.

Comme Joly en 1878, De Boucherville ne peut gouverner une chambre en majorité libérale et en appelle au peuple. Mercier n'a pas la partie facile. Les ultramontains et les conservateurs nationaux se rallient au parti conservateur. Mercier se trouve seul à la tête des troupes libérales hésitantes. L'organe officieux de M<sup>gr</sup> Laflèche, *Le Trifluvien*, lui porte un dur coup en déclarant qu'il « n'est pas permis en conscience de voter pour M. Mercier et ses suppôts ».

Par contre, les conservateurs ont retrouvé leur enthousiasme d'antan et refait l'union sacrée. De Boucherville s'appuie sur l'élément anglais outré du nationalisme de Mercier. Mercier essaie inutilement de porter les débats sur le coup d'État d'Angers, l'autonomie provinciale et le gouvernement responsable.

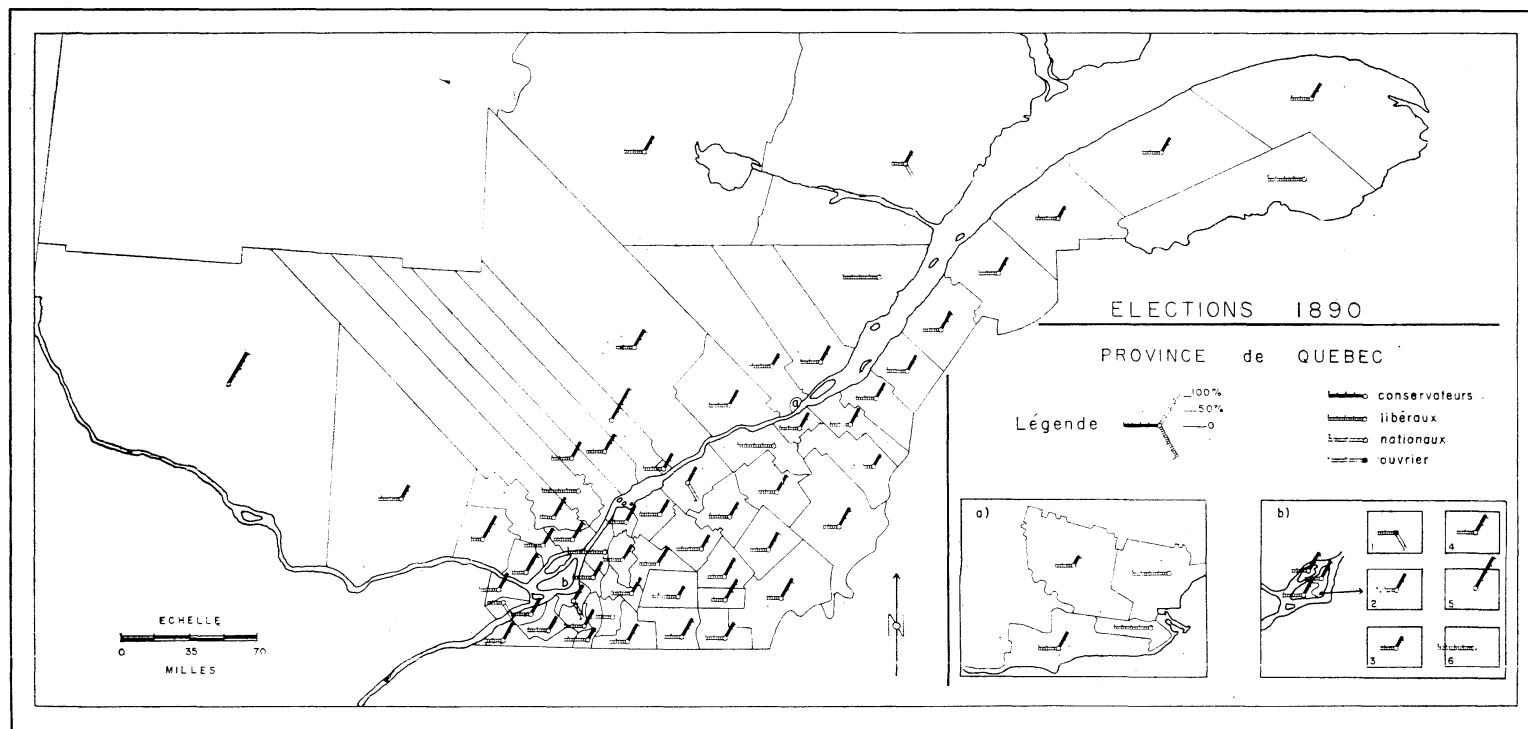
## II. OTTAWA, NORME DU VOTE PROVINCIAL : 1897-1939

Lorsque Laurier avait pris la succession de l'honorable Édouard Blake à la tête du parti libéral fédéral, en 1887, il avait recueilli un lourd héritage. Parti des fortes personnalités, parti orienté vers l'Ontario, le parti fédéral libéral faisait figure d'une mosaïque de factions centrées sur Blake, Mackenzie ou la tradition *brownite*. La section québécoise, tiraillée entre le nationalisme de Mercier et le radicalisme de Beaugrand, n'offrait pas un front plus uni. Il avait manqué au parti libéral un chef dont la personnalité conciliante et les conceptions politiques d'envergure nationale eussent élargi les bases du parti et fondu les multiples factions en un parti national. Dès son élection à la tête du parti, Laurier s'était attelé à cette tâche de réorganisation si bien qu'en 1896, pour la première fois, le parti libéral apparaissait comme un grand parti national, capable de rivaliser avec le parti conservateur. Le prestige de Laurier, son esprit de conciliation, l'art avec lequel il s'était attaché les grands organisateurs politiques — tels Tarte dans le Québec et Sifton dans l'Ouest — avaient opéré l'effacement des individualités dans un parti uniforme.

L'installation à Ottawa d'un parti libéral omnipuissant et dirigé par un Canadien français catholique a pour conséquence de mettre le parti libéral provincial à la remorque du parti libéral fédéral et d'entraîner la population québécoise dans la voie du libéralisme. Macdonald s'appuyait sur le Québec, Laurier s'appuyera sur le Québec ; Cartier et Langevin avaient fait la pluie et le beau temps au sein du parti conservateur provincial, désormais les querelles intestines des libéraux québécois se régleront devant le tribunal de Laurier. Par sa race et sa religion, Laurier devient le symbole qui identifie le Québec au parti libéral. Dès l'élection provinciale de 1897, le panache de Laurier rallie au libéralisme la population québécoise. La lutte prend l'allure d'une contestation Flynn-Laurier. « Un vote pour Flynn est un vote contre Laurier », tel est le



FIGURE VII



Nombre de comtés . . . . .	73	Pourcentage des abstentions . . . . .	29%
Électeurs inscrits . . . . .	276,641	* Pourcentage des abstentions . . . . .	23,5%
Votes exprimés . . . . .	160,966	Députés conservateurs élus . . . . .	25
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	47%	Députés libéraux élus . . . . .	43
<sup>1</sup> Pourcentage des votes libéraux . . . . .	53%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	3
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	38,6%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	8
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	59,6%	Autres députés élus . . . . .	4 nationaux
			1 ouvrier

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

<sup>1</sup> Y compris les votes nationaux.

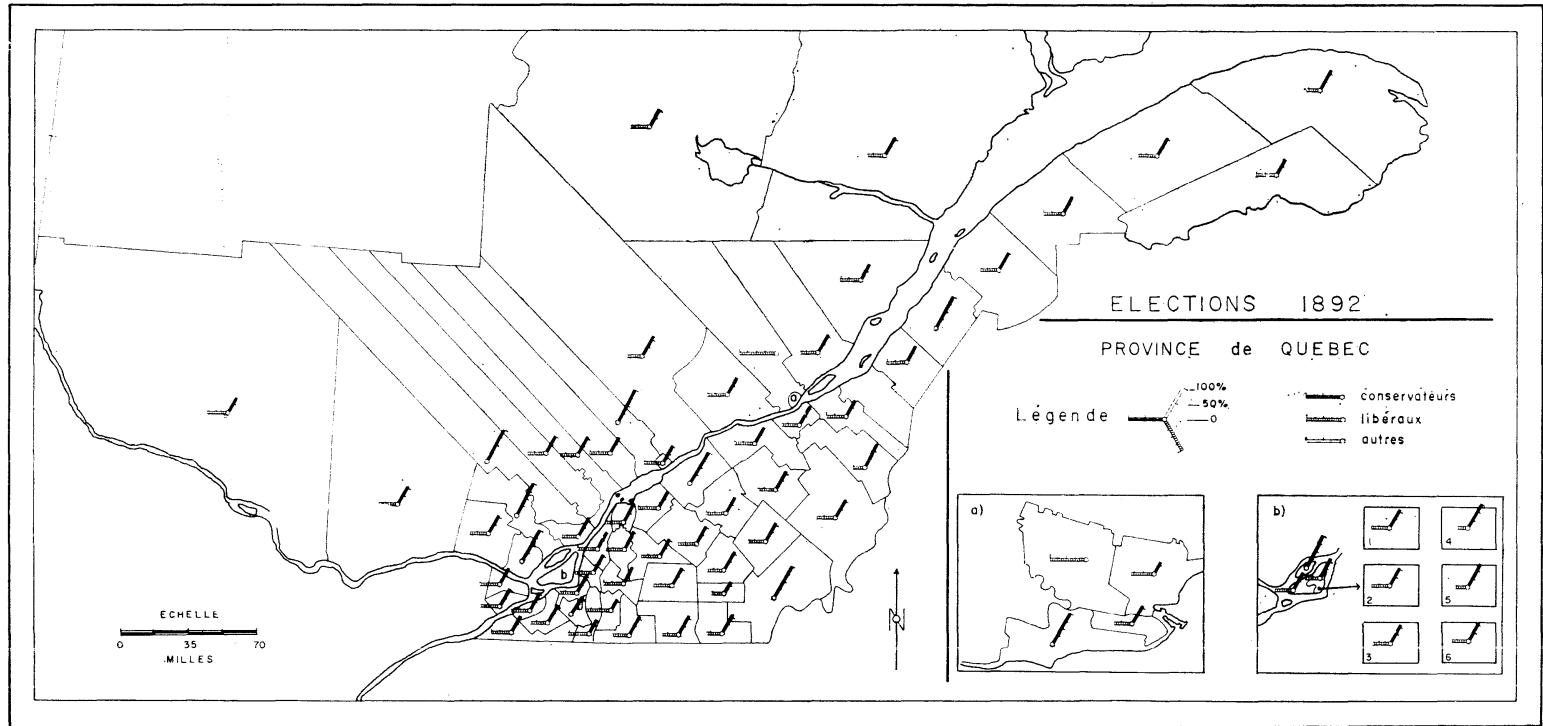
premier d'une série de *slogans* insidieux qui brouillent les cartes et font d'Ottawa la norme du vote provincial.

À vrai dire, ce n'est pas la première fois que le comportement ou l'organisation d'un parti fédéral influencent le vote provincial. L'ancienne loi électorale et la structure des partis favorisaient cette confusion. Le double mandat jusqu'en 1873 n'avait-il pas rendu solidaires le cabinet provincial et le cabinet fédéral? Chauveau, Cartier, Langevin faisaient partie des deux législatures. Telle était la volonté des chefs conservateurs qui voulaient assurer l'emprise de leur parti sur les partis conservateurs provinciaux et l'hégémonie du fédéral sur le provincial. En outre, le système de deux partis portant la même étiquette au fédéral et au provincial tend à entretenir la confusion dans l'électorat qui ne distingue pas entre les deux politiques et à maintenir la solidarité des partis provinciaux et fédéraux. Car une défaite conservatrice dans une province donnée ne peut qu'affecter le parti conservateur fédéral. Si on ajoute que le parti fédéral et le parti provincial ont souvent dans la province la même organisation, que les plus brillants de la section provinciale — tels Chapleau et Laurier — passent sur la scène fédérale, on comprend que l'électorat soit ancré dans sa confusion et qu'on juge parfois un parti provincial sur les œuvres de son homonyme fédéral. Le fédéral a donc toujours joué un rôle dans les élections provinciales. Ainsi l'élection de 1871 a fait la discussion large à la politique de Macdonald dans l'Ouest canadien et la pendaison de Riel a assuré l'élection de Mercier. La nouveauté ne réside pas dans l'intervention du fédéral, mais dans la systématisation et l'efficacité de son influence.

À partir de 1896, le parti libéral provincial laisse sa nef voguer librement sur la vague libérale fédérale. En 1897, Marchand bénéficie du prestige de Laurier. En 1900, 1904, 1936, le gouvernement provincial brusque les élections, réduit au minimum la campagne pour profiter des victoires libérales fédérales. En 1908, au contraire, Gouin devance les élections fédérales, devinant que le prestige de Laurier est entamé. En 1912 et 1916, Gouin capitalise politiquement l'émotion nationaliste suscitée par les gaffes des conservateurs fédéraux. Puis, l'épouvantail conscriptionniste assurera aux libéraux provinciaux de confortables majorités de 1919 à 1931 et aux élections de 1939. Du *slogan* « un vote pour Flynn est un vote contre Laurier », on en est arrivé à accepter comme un dogme intangible l'axiome « Rouge à Québec, Rouge à Ottawa ». Le prestige du parti libéral fédéral, le comportement politique des partis fédéraux sont devenus des éléments déterminants du vote provincial. Parallèlement, le rendement de la machine électorale du parti fédéral n'a cessé de s'accroître à mesure que le pouvoir central étendait la sphère de son activité. Tarte, au lendemain de la défaite de Mercier, avait signalé les dangers pour l'autonomie politique provinciale de la croissance de la puissance centrale. « Je n'hésite pas à dire, écrivait-il, que pas un gouvernement provincial ne pourrait résister à un assaut comme celui qui a été livré à celui de M. Mercier. Le mécanisme fédéral devient de jour en jour plus souverainement puissant, au moyen des immenses intérêts qu'il contrôle et des moyens d'action auxquels il commande : les grandes compagnies de chemin de fer, la banque, la judicature, le tarif, les travaux publics ».<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le *Canadien*, 9 mars 1892, page 1.

FIGURE VIII



Nombre de comtés . . . . .	73	Pourcentage des abstentions . . . . .	30.6%
Électeurs inscrits . . . . .	290,335	* Pourcentage des abstentions . . . . .	26.5%
Votes exprimés . . . . .	176,496	Députés conservateurs élus . . . . .	52
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	55%	Députés libéraux élus . . . . .	21
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	45%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	8
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	70.6%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	3
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	29.4%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

Comment, dans ces conditions, la prise du pouvoir par Borden et Bennett n'a-t-elle pas mis fin au règne libéral sur la scène provinciale? Sans doute parce que le parti fédéral conservateur a pris des attitudes durant cette période qui ont heurté profondément le sentiment nationaliste canadien-français. La question de la Marine, l'Affaire du Keewatin, le Règlement XVII, la Conscription ont soulevé l'ire canadienne-française contre le parti conservateur. Fidèles à la tradition, les Canadiens français frappaient les valets provinciaux pour punir les maîtres fédéraux. La politique conservatrice fédérale gonflait les voiles du parti libéral provincial.

Tant de puissance ne pouvait que conduire à la dictature et la dictature à un soulèvement populaire qui s'exprime aux élections de 1935-36. Le vote de ces années-là, en effet, fut commandé, en partie, par le refus d'accepter à perpétuité la tutelle d'un parti omnipotent au fédéral et au provincial. La « libération de la province » fut cependant freinée par l'accident de la guerre qui redonna la vedette à l'épouvantail conscriptionniste et aux libéraux qui l'agitaient.

Le retour des libéraux au pouvoir, en 1939, grâce à la machine du parti libéral fédéral, clôt le deuxième chapitre de notre histoire des luttes électorales.

#### LAURIER vs FLYNN

(11 mai 1897)

Flynn, successeur de Taillon depuis le 11 mai 1896, dirige les forces conservatrices. Les conservateurs se présentent avec toutes les faiblesses d'un parti usé par de trop longues années de pouvoir et par une crise économique. Taillon, depuis 1892, a évité les initiatives grandioses. Son administration est marquée au coin de la prudence et de l'économie. Flynn, dans son manifeste aux électeurs, esquisse un programme plus dynamique : conversion de la dette, suppression de la taxe imposée en 1892, subsides aux chemins de fer. Il commet cependant l'erreur d'adopter comme *slogan* : « Il nous a fallu payer pour les folies de Mercier ». Erreur coûteuse, car Mercier mort, sa légende est née. Mercier est devenu un intouchable.

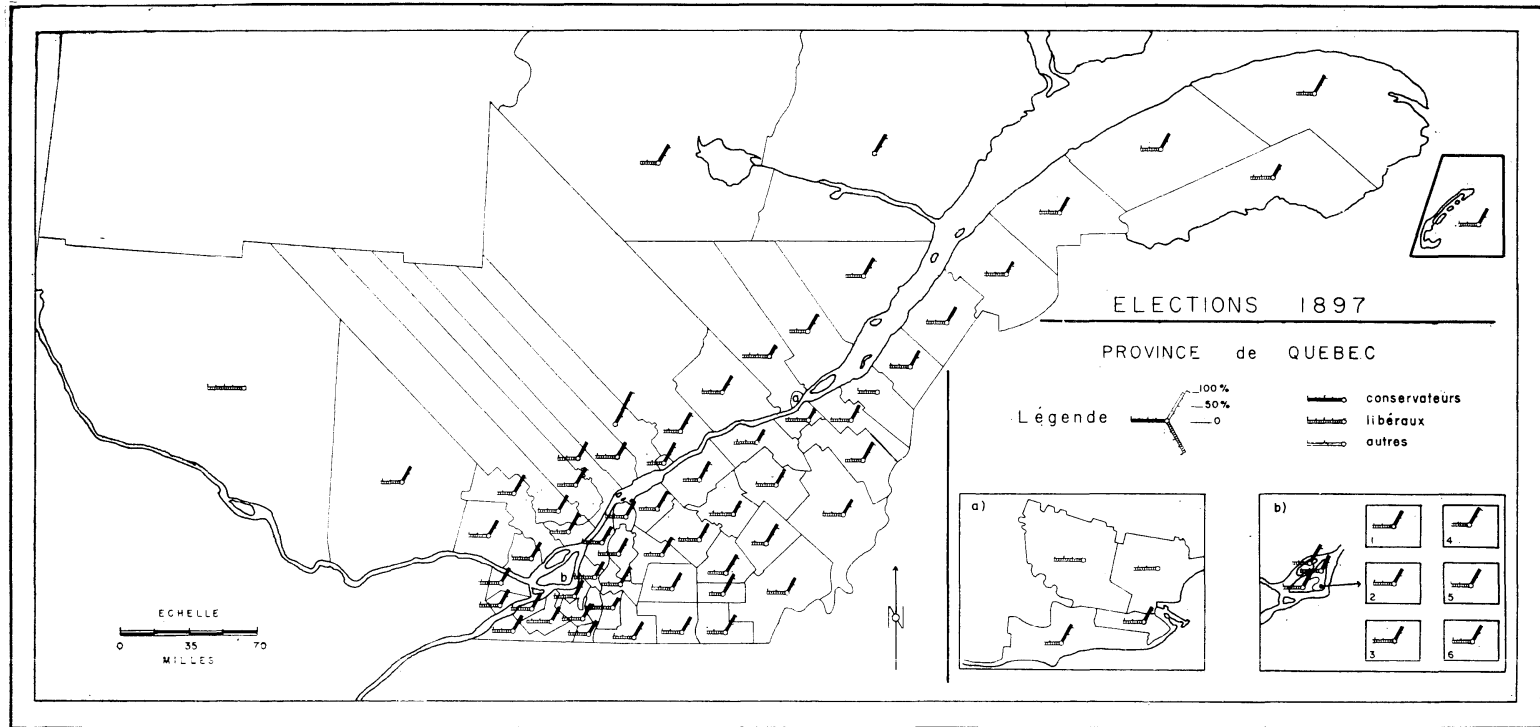
Par contre, le parti libéral est animé d'un esprit nouveau, la chance lui sourit. La longue crise qui paralyse l'économie depuis 1873 a suscité à travers le pays un besoin de nouveauté. Québec n'est-elle pas la seule province conservatrice en mai 1897? Ce mouvement de rajeunissement est avivé par l'arrivée de Laurier au pouvoir en 1896. Laurier, comme Cartier jadis, a conquis le cœur du Québec. Son prestige ne peut que rejaillir sur Marchand, *leader* du parti libéral provincial. La campagne se présente comme une contestation Laurier-Tarte contre les forces conservatrices du Québec. La présence du délégué Merry del Val au côté de Laurier rassure les bonnes âmes sur la sincérité de la conversion de l'ancien rouge.

#### DANS LE SILLAGE DE LAURIER

(7 décembre 1900)

Le 14 novembre, soit 7 jours après la victoire libérale fédérale, le successeur de Marchand, Parent, décide de dissoudre la Chambre et d'en appeler au peuple.

FIGURE IX



Nombre de comtés . . . . .	74	Pourcentage des abstentions . . . . .	31.3%
Électeurs inscrits . . . . .	338,800	* Pourcentage des abstentions . . . . .	30.5%
Votes exprimés . . . . .	227,572	Députés conservateurs élus . . . . .	23
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	45.7%	Députés libéraux élus . . . . .	51
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	54.3%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	1
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	45.5%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	1
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	54.5%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

La présentation des candidats aura lieu le 30 novembre et le scrutin le 7 décembre. Parent veut profiter de l'élan acquis par la victoire fédérale. Les circonstances sont on ne peut plus favorables, puisque la province est en pleine prospérité.

L'actif du gouvernement libéral est imposant, mais sans grand panache. Le ministère Marchand a marché sur les traces de Taillon : équilibre du budget par l'augmentation des revenus et la compression des dépenses, notamment des subsides aux chemins de fer. Plus heureux que Taillon, Marchand n'a pas eu à augmenter les impôts ni à contracter des emprunts. La vente des limites à bois et des pouvoirs d'eau rapportent de jolis bénéfices. Pour la première fois depuis longtemps, il n'est pas nécessaire de jongler avec les chiffres pour accuser un excédent budgétaire.

Les conservateurs sont pris au dépourvu. Impossible d'organiser la lutte dans un délai si court. Les chefs conservateurs décident de « laisser chacun de leurs soldats libres de se mesurer avec l'ennemi ». Le parti conservateur ne présente que 35 opposants dans 74 comtés.

Dans ces conditions, la campagne est terne. Parent n'organise même pas de grande assemblée, ni ne se met martel en tête pour dresser un programme ministériel. La vague libérale qui déferle sur le Canada va assurer son élection.

#### QUERELLES INTESTINES

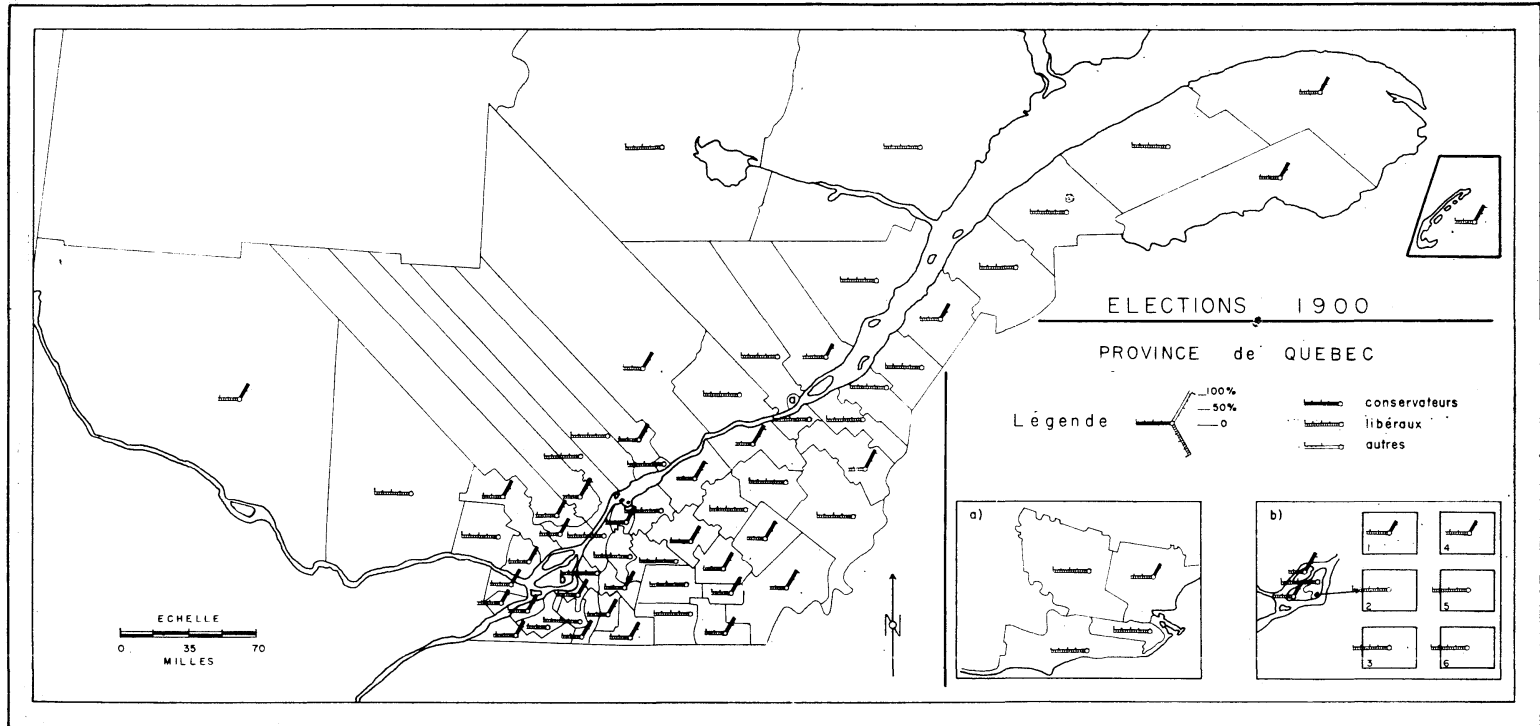
(25 novembre 1904)

Le coup de Jarnac de 1900 avait été rentable. Parent décide de le renouveler en 1904. Dès l'annonce de la victoire de Laurier, il dissout les Chambres et fixe le scrutin au 25 novembre. Parent a agi seul. Nombre de libéraux condamnent son geste : un journal libéral, *The Vancouver Province*, n'hésite pas à écrire que « Mr. Parent has determined in the most cowardly manner to sneak into office again under cover of Sir Wilfrid Laurier's popularity. »

De nouveau, les conservateurs sont pris au dépourvu. Depuis 1896, ceux-ci n'ont pas été capables de se réorganiser. C'est un parti sans cohésion, sans doctrine qui traîne comme un boulet l'héritage du passé. Flynn, en sa qualité de chef, « refuse de descendre sur le terrain où le ministre Parent l'appelle ». Cependant des dissidents conservateurs enfreignent la consigne de s'abstenir.

Trente-quatre libéraux sont élus par acclamation lors de la mise en nomination et trois autres les jours suivants. La campagne serait terne n'était la dissidence de certains libéraux las de la tutelle de Parent qui se conduit comme un despote en imposant ses amis comme candidats et en nommant ses protégés aux fonctions. La campagne étale au grand jour les rivalités latentes à l'intérieur du parti libéral. Le sénateur Choquette, le député fédéral Talbot et plusieurs autres libéraux attaquent Parent ou soutiennent mollement sa politique. Un gros scandale est créé à Terrebonne quand le président de la Commission de la colonisation, le sénateur Legris, déclare que « le brigandage se pratique au grand jour dans le département des terres avec la sanction de M. Parent ».

FIGURE X



Nombre de comtés . . . . .	74	Pourcentage des abstentions . . . . .	33.8%
Électeurs inscrits . . . . .	350,517	* Pourcentage des abstentions . . . . .	15%
Votes exprimés . . . . .	104,402	Députés conservateurs élus . . . . .	7
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	43.8%	Députés libéraux élus . . . . .	67
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	56.3%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	15.1%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	36
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	84.9%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

Les jeux sont donc faits avant le jour du scrutin. Le parti libéral est sûr de remporter la victoire et Parent, d'être obligé de démissionner comme *leader* du parti.

*LES NATIONALISTES ENTRENT EN SCÈNE*

(8 juin 1908)

Le parti libéral a pour lui la force numérique, le prestige de Laurier et la faiblesse du parti conservateur. Gouin centre sa campagne sur les réalisations imposantes de son parti : équilibre budgétaire, réduction de la dette, augmentation des octrois à la colonisation, à la voirie et à l'instruction publique.

Si la force acquise pousse les libéraux, l'enthousiasme accompagne le groupe nationaliste conduit par Bourassa et Lavergne. Depuis 1903, la menace d'un tiers parti se dessine. Asselin a fondé, cette année-là, la Ligue nationaliste dont l'A.C.J.C. sera, en 1904, le pendant chez les jeunes. Puis, à la suite de virulentes attaques contre le gouvernement dans le domaine de la colonisation, Bourassa a entrepris, en 1907, un tour de province qui a opéré une brèche dans le front libéral. Les grandes lignes du programme de Bourassa se résument à la vente aux enchères des pouvoirs d'eau, à la séparation absolue du domaine forestier et du domaine de la colonisation, à la création d'une chambre syndicale qui serait un arbitre permanent entre patrons et ouvriers, à la démocratisation de l'enseignement.

Par contre, le programme conservateur ne paie pas d'originalité. Si le mouvement nationaliste manque de fonds et d'un organe pour s'exprimer, — *Le Nationaliste* d'Asselin est trop virulent pour exercer une influence profonde — le parti conservateur manque de chefs, de tribuns. Dans ces conditions, une alliance entre nationalistes et conservateurs semble souhaitable. Mais Bourassa refuse d'assumer le passé du parti conservateur et de céder à l'esprit de parti. On a seulement convenu que les conservateurs et les nationalistes ne se feraient pas la lutte dans un même comté.

*LES CONSERVATEURS PROVINCIAUX SERVENT DE BOUC ÉMISSAIRE*

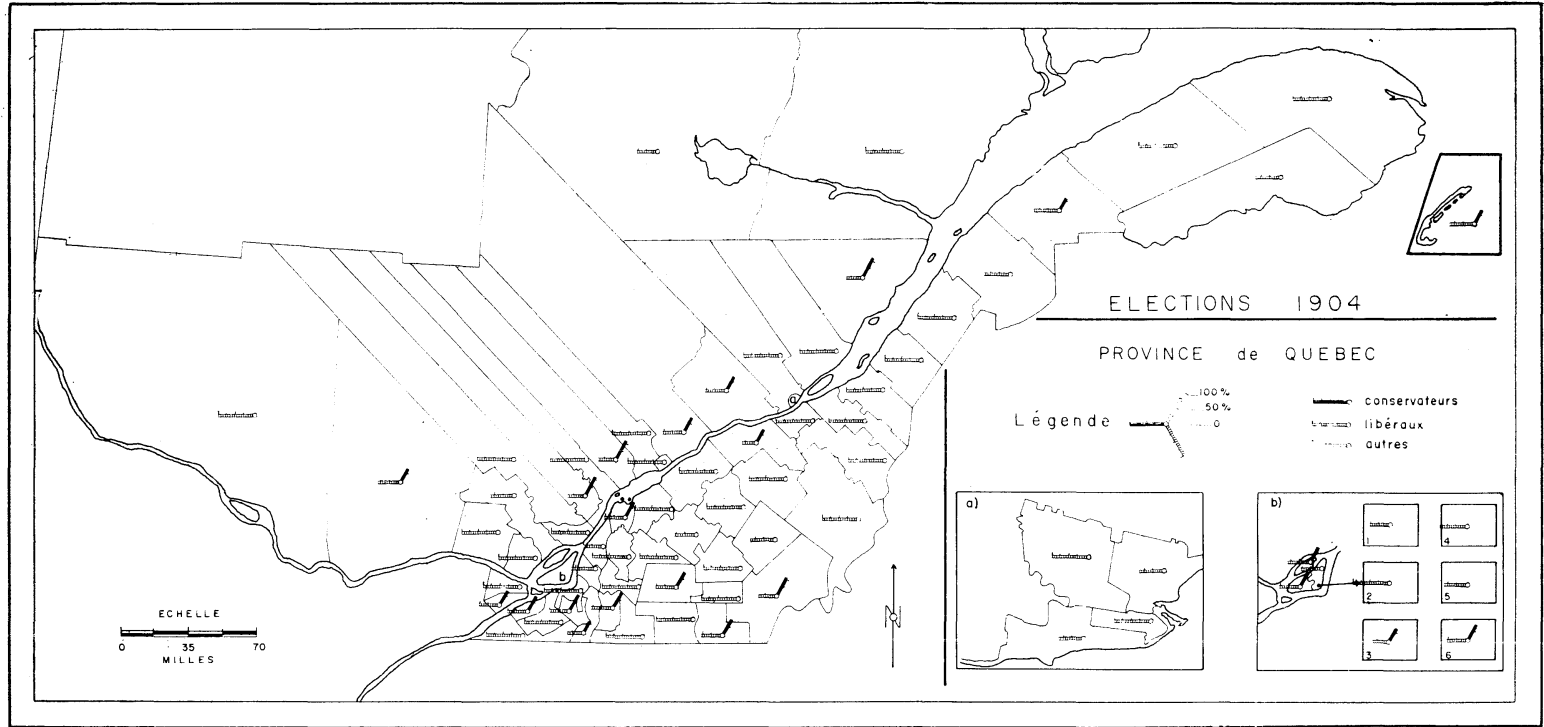
(15 mai 1912)

Lomer Gouin profite de « l'éclaircie » du printemps 1912 pour dissoudre les chambres et en appeler au peuple. L'année 1911 a été catastrophique pour les libéraux. Les nationalistes se sont alliés aux conservateurs de Monk pour battre Laurier. Cependant les maladroites des conservateurs fédéraux ont vite dissipé les nuages qui assombrissaient l'horizon politique de Gouin. En refusant de rappeler le bill de la Marine et d'intervenir dans la question des écoles du Keewatin en faveur de la minorité française, les conservateurs fédéraux se sont aliéné le Québec.

« La trahison » des conservateurs canadiens-français à Ottawa a profondément blessé Bourassa et les nationalistes qui refusent de renouveler, sur le plan provincial, l'alliance de 1911. Et qui mieux est pour Gouin, Bourassa, dégoû-



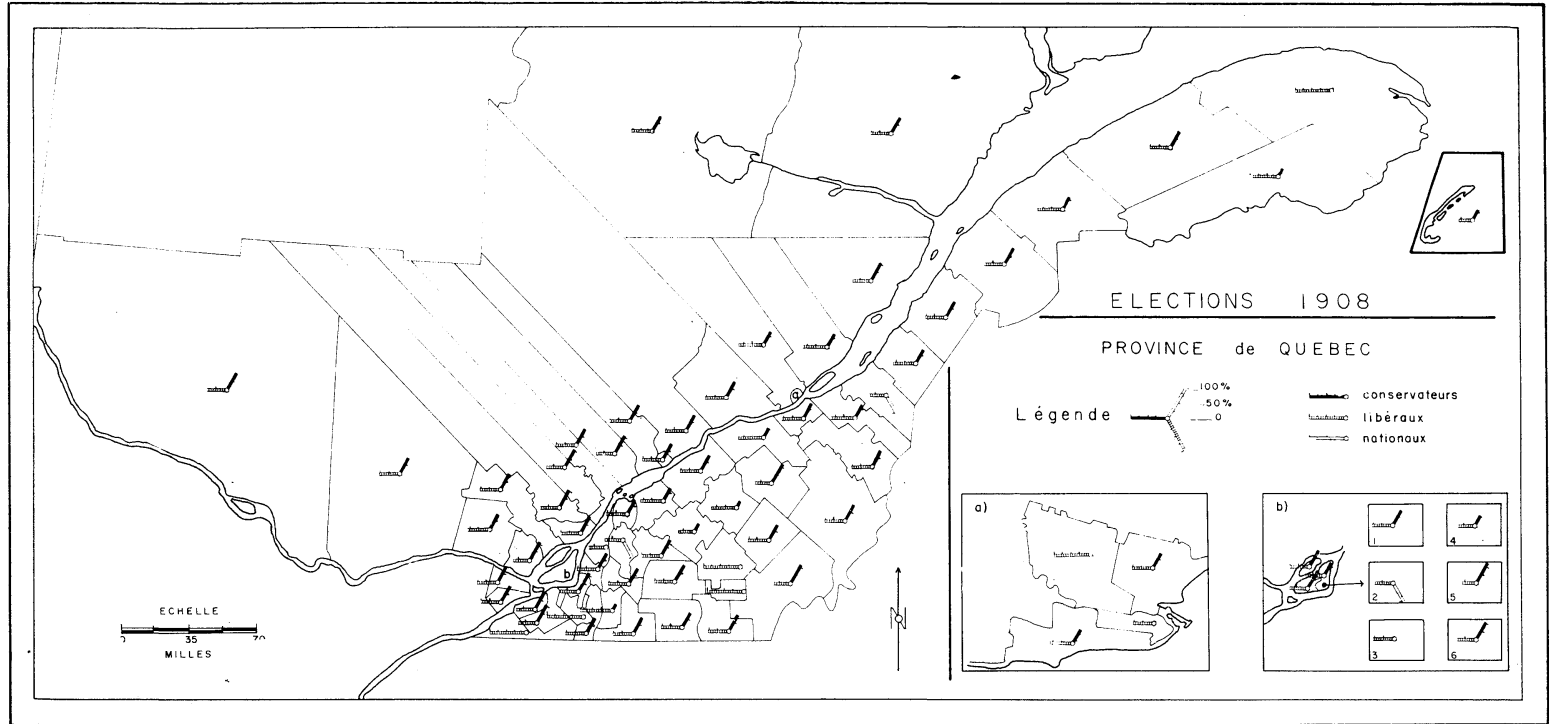
FIGURE XI



Nombre de comtés . . . . .	74	Pourcentage des abstentions . . . . .	51.6%
Électeurs inscrits . . . . .	381,933	* Pourcentage des abstentions . . . . .	31.7%
Votes exprimés . . . . .	114,466	Députés conservateurs élus . . . . .	6
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	25.4%	Députés libéraux élus . . . . .	68
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	67.7%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	13%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	38
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	87%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

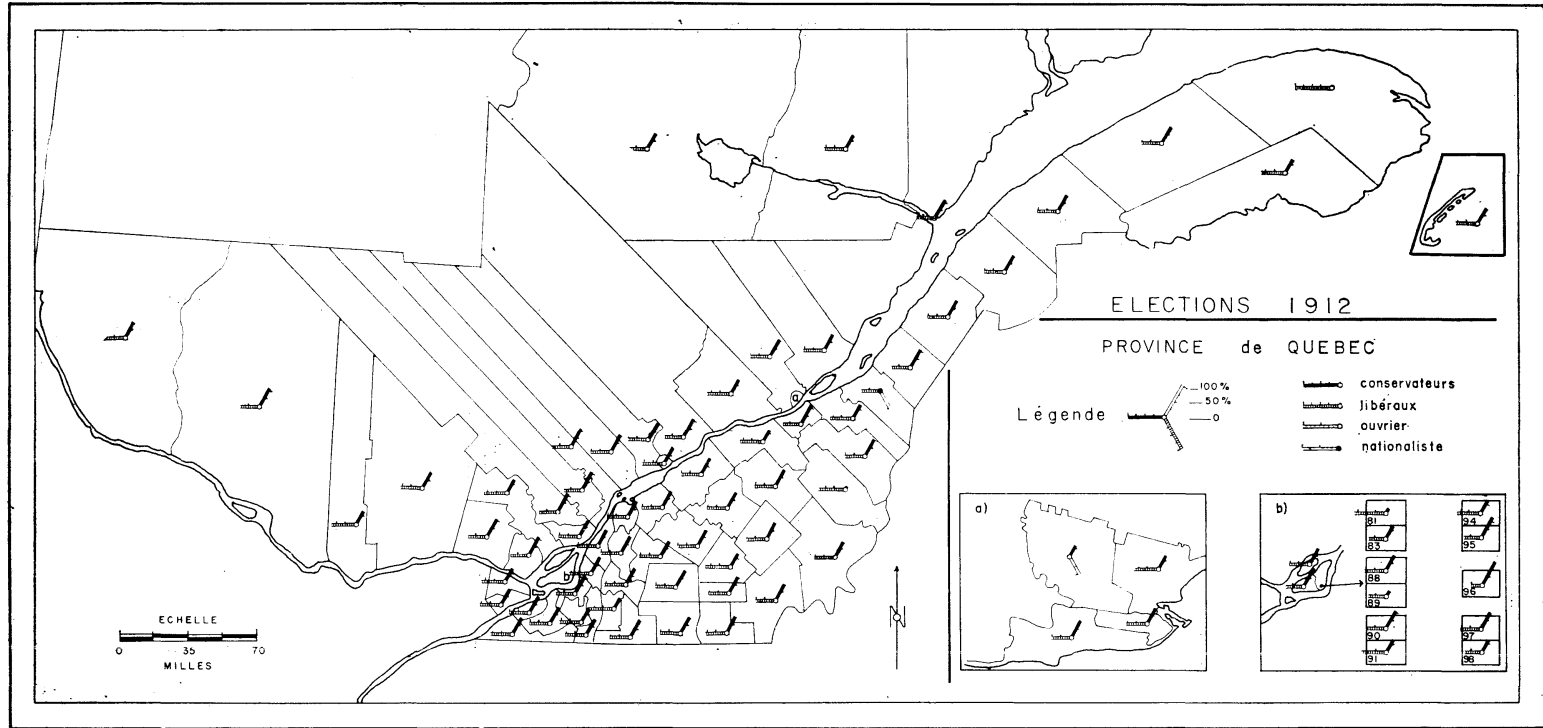
FIGURE XII



Nombre de comtés . . . . .	74	Pourcentage des abstentions . . . . .	37.8%
Électeurs inscrits . . . . .	415,801	* Pourcentage des abstentions . . . . .	35.5%
Votes exprimés . . . . .	247,091	Députés conservateurs élus . . . . .	13
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	39.9%	Députés libéraux élus . . . . .	58
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	55.3%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	33%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	6
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	57%	Autres députés élus . . . . .	3 nationaux
			listes

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

FIGURE XIII



Nombre de comtés . . . . .	81	Pourcentage des abstentions . . . . .	38,6%
Électeurs inscrits . . . . .	479,521	* Pourcentage des abstentions . . . . .	38,6%
Votes exprimés . . . . .	294,424	Députés conservateurs élus . . . . .	15
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	45,1%	Députés libéraux élus . . . . .	64
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	54,3%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	43,3%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	1
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	55,1%	Autres députés élus . . . . .	1 national 1 ouvrier

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

té, ne brigue pas les suffrages. Les conservateurs seuls, et par surcroît chargés des erreurs du parti conservateur fédéral, doivent donc affronter Lomer Gouin.

Ce dernier, soutenu par une vague de prospérité sans précédent, peut présenter à ses électeurs un dossier impressionnant où figurent l'annexion des territoires de l'Ungava, l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation, l'abolition des chemins à péage, la reprise des subventions aux chemins de fer, l'extension du droit de suffrage, un système de lois ouvrières assez remarquable et une série ininterrompue de budgets excédentaires.

#### COUSINEAU PAIE POUR BORDEN

(22 mai 1916)

Les élections de 1916 se déroulent dans une atmosphère on ne peut plus favorable aux libéraux. Comme en 1912, les bévues des conservateurs fédéraux servent le gouvernement Gouin : le Règlement XVII a remplacé l'Affaire des écoles du Keewatin. Au moment où Gouin entre en campagne, dans toutes les paroisses du Québec on ramasse des fonds pour secourir « les blessés français de l'Ontario » lésés par le Règlement XVII et l'attitude négative des conservateurs fédéraux. Pendant ce temps, à Ottawa, la motion Lapointe en faveur de la justice et de la concorde pour la minorité franco-ontarienne redore le blason libéral. Voilà une conjoncture éminemment favorable à la propagande du parti libéral provincial.

Face à un parti libéral omnipuissant, l'opposition conservatrice est désarmée. Son chef, Cousineau, est honnête, mais terne. Il a commis l'impardonnable gaffe de voter contre le bill Galipeault qui autorisait les municipalités à souscrire des subsides aux écoles franco-ontariennes. Il s'est ainsi aliéné une fraction notable de l'électorat, surtout la fraction nationaliste. D'ailleurs, il entend retourner à l'orthodoxie conservatrice, c'est-à-dire « aux fortes lignes de parti » qui ne connaissent que le rouge ou le bleu. Ses chances de remporter la contestation sont si minces que le parti fédéral conservateur le laisse aller à la dérive. Comment, en effet, espérer battre un parti qui a les deux cartes maîtresses dans son jeu : la prospérité et le sentiment nationaliste ?

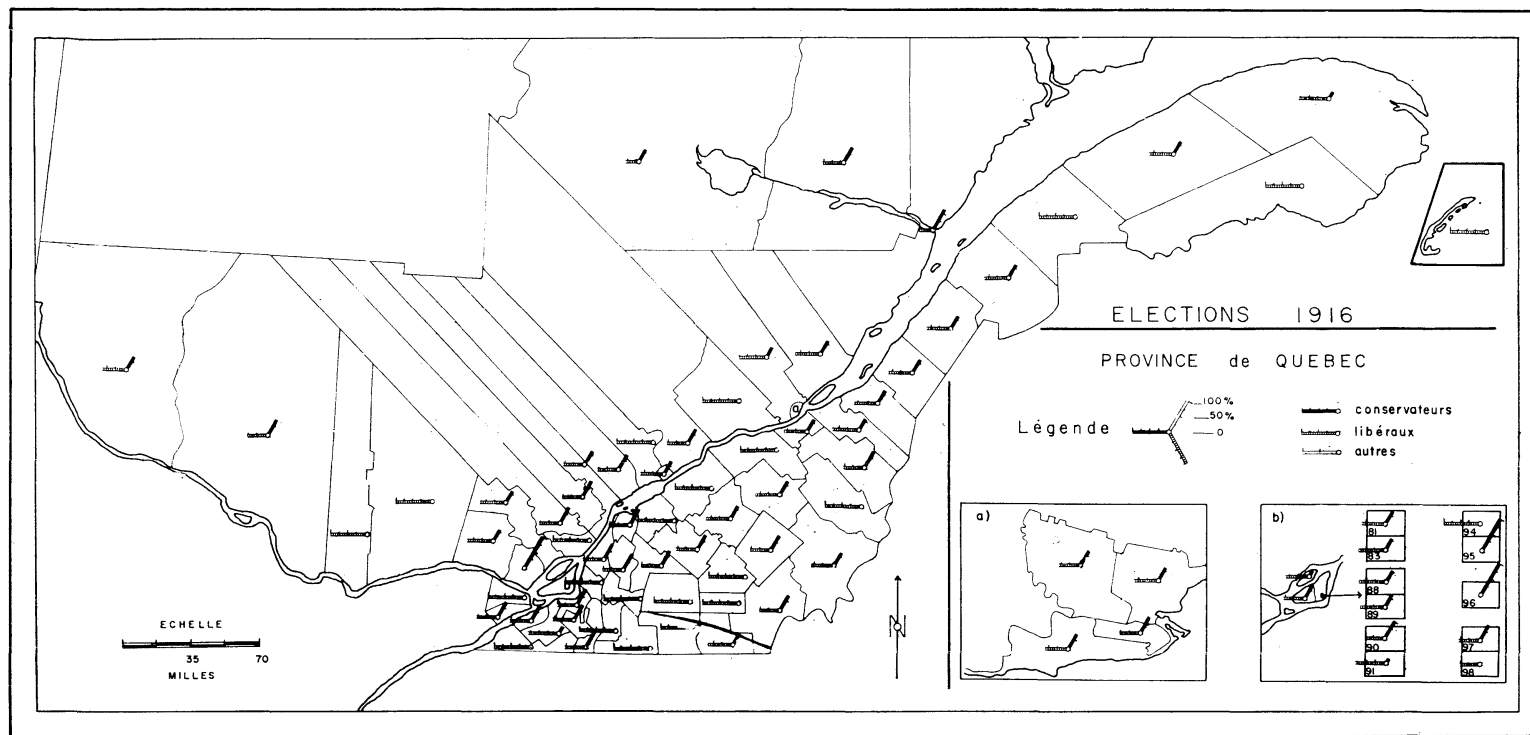
En ce printemps 1916, on peut dire que la guerre joue en faveur de Gouin contre Borden. La prospérité, accentuée par la guerre, gonfle les voiles du parti libéral tandis que les impôts et la politique impérialiste, accentués aussi par la guerre totale, amassent les écueils sous la barque conservatrice.

#### LA TARE CONSCRIPTIONNISTE

(23 juin 1919)

Gouin décide de brusquer les élections en juin 1919. Il motive sa décision par la nécessité de faire plébisciter son « programme de reconstruction » dont les deux chapitres importants sont la colonisation sur une grande échelle et l'augmentation de la production d'énergie électrique. La raison secrète de ce recours hâtif au peuple réside dans le désir de Gouin d'asseoir solidement son parti au pouvoir avant de s'en aller sur la scène fédérale.

FIGURE XIV



Nombre de comtés . . . . .	81	Pourcentage des abstentions . . . . .	37.8%
Électeurs inscrits . . . . .	486,136	* Pourcentage des abstentions . . . . .	26.9%
Votes exprimés . . . . .	211,229	Députés conservateurs élus . . . . .	6
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	35.1%	Députés libéraux élus . . . . .	75
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	64.6%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	3
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	26%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	23
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	73.8%	Autres députés élus . . . . .	0

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

Arthur Sauvé, le nouveau *leader* du parti conservateur, présente un programme audacieux pour l'époque et qui s'en prend aux côtés « affairistes » de l'administration libérale. Il demande d'orienter l'agriculture vers la culture intensive et l'aménagement de petites fermes, la création d'un ministère du travail et de l'industrie, une enquête sur la vente des licences de bois et une autre sur les relations entre le gouvernement Gouin et la municipalité de Montréal, le contrôle par l'État des ressources d'énergie électrique et de certaines mines, la réforme ou l'abolition du Conseil législatif, les élections à date fixe, la simplification de l'administration de la justice et l'application de la loi aux riches comme aux pauvres.

Ce programme audacieux ne réussit pas à effacer la tare conscriptionniste qui marque les conservateurs. L'électorat n'a pas oublié la politique impérialiste du gouvernement fédéral durant la guerre ni les émeutes suscitées par la loi de la conscription. Sauvé tente en vain d'échapper à la vindicte populaire en dissociant le parti conservateur fédéral du parti conservateur provincial. Aux yeux de l'électorat, les conservateurs provinciaux sont solidaires de la politique de leurs homonymes fédéraux. La loi de la conscription mérite la censure de l'électorat, dit la propagande libérale, et ce dernier n'hésitera pas à le signifier.

#### TASCHEREAU S'IMPOSE

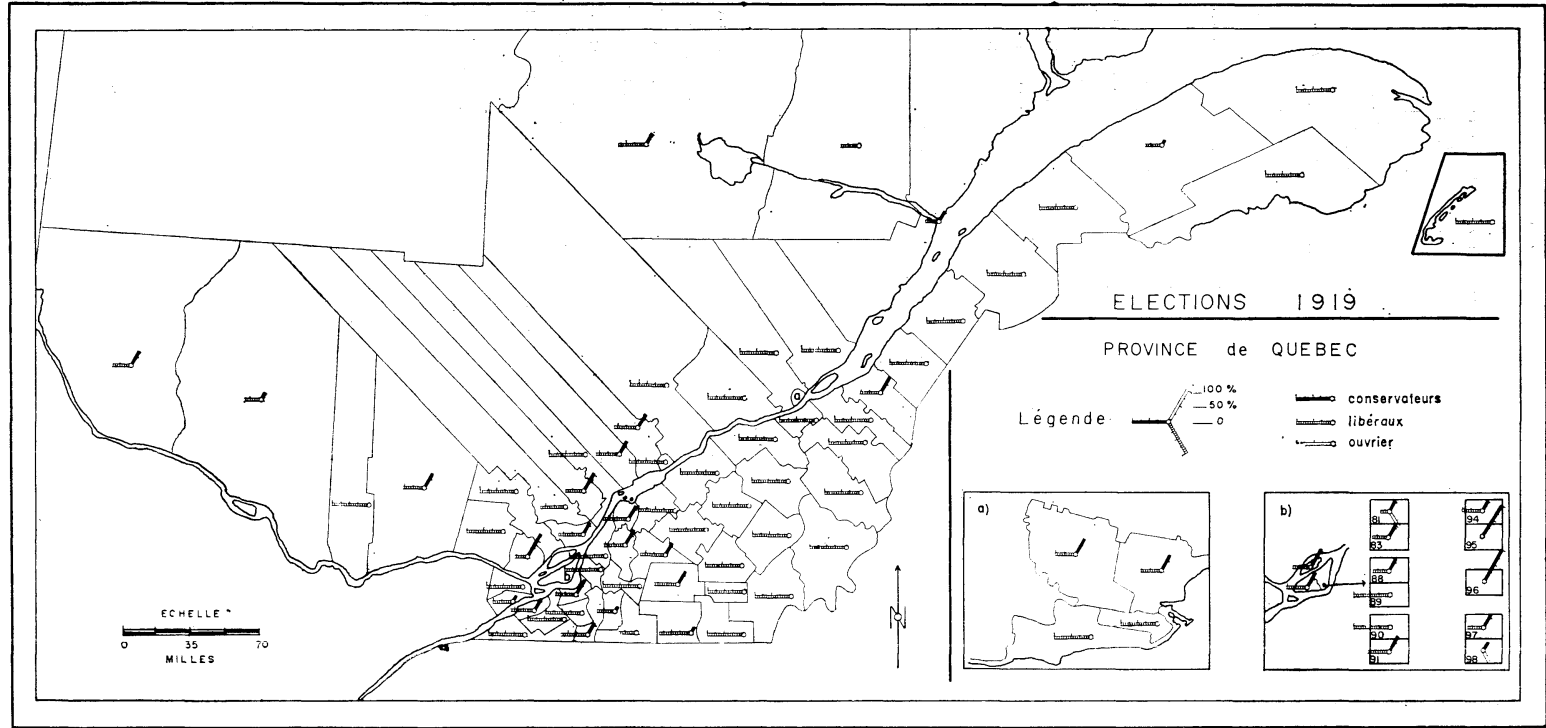
(5 février 1923)

En juillet 1920, Alexandre Taschereau avait pris la direction du cabinet provincial à la suite du départ de Lomer Gouin pour Ottawa. Il avait marqué son élection à la tête du gouvernement par d'importantes mesures législatives, telles la loi de l'Assistance publique et la loi de la Commission des liqueurs. Il avait, en outre, porté une grande attention aux problèmes d'éducation en versant un million de dollars à chacune des trois universités et un octroi de \$10,000 aux collèges secondaires. Dans le domaine social, il avait entrepris avec succès la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Cependant son administration est loin d'avoir suscité l'unanimité. Le *Devoir*, avec Henri Bourassa, attaque sa loi de l'Assistance publique et M<sup>sr</sup> Larocque de Chicoutimi la rejette. L'*Action catholique* ne ménage pas ses sarcasmes à l'égard de deux ministres de son cabinet. Ce sont là de précieux alliés pour le parti conservateur qui subit encore les contre-coups de la politique du gouvernement Borden. Sauvé centre sa campagne sur la loi de la Commission des liqueurs qui rapporte des bénéfices à la caisse électorale libérale et sur les tares qui caractérisent tout parti trop longtemps au pouvoir : népotisme, favoritisme, tyrannie, patronage éhonté, gaspillage des deniers publics par le truchement des contrats de voirie.

Un nouveau parti fait son apparition. Ce sont les « Fermiers-Unis ». Ce mouvement politique, né dans l'Ouest canadien, a tenu un congrès à Montréal en 1922. Noé Ponton, directeur du *Bulletin des agriculteurs*, et quelques amis ont émis un programme en 92 points qui projette le crédit agricole, le crédit au

FIGURE XV



Nombre de comtés . . . . .	81	Pourcentage des abstentions . . . . .	45.6%
Électeurs inscrits . . . . .	480,120	* Pourcentage des abstentions . . . . .	22.6%
Votes exprimés . . . . .	134,084	Députés conservateurs élus . . . . .	5
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	23.7%	Députés libéraux élus . . . . .	74
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	70%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	2
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	12.6%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	43
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	85.2%	Autres députés élus . . . . .	2 ouvriers

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

colon, l'électricité à bon marché, la coopération agricole, etc. Le parti présente quatre candidats.

#### FAUX TRIOMPHE

(16 mai 1927)

Cette campagne est sans doute l'une des plus ternes depuis la Confédération. Les fantômes de Borden et de Meighen hantent toujours l'électorat québécois qui porte sa vindicte sur les conservateurs dirigés par Sauvé. On n'ose élire un gouvernement conservateur qui pourrait servir de point d'appui à un éventuel retour des conservateurs à Ottawa.

Le parti libéral a donc la tâche aisée. Il court à un triomphe apparent, non à une victoire glorieuse. Car ce succès trop facile masque une décadence déjà prononcée. Des majorités terrifiantes en Chambre, une presse trop complaisante parce que bien stipendiée, une ère de prospérité sans défaillance ont hâté la corruption du parti et l'affadissement de la doctrine. Le parti libéral n'est plus qu'une mécanique bien huilée par la haute finance qui risque de s'arrêter si le hasard glisse un bois dans l'engrenage, ou de se détruire elle-même par l'abus de sa puissance.

#### CAMILIEN HOUDE RATE SA CHANCE

(24 août 1931)

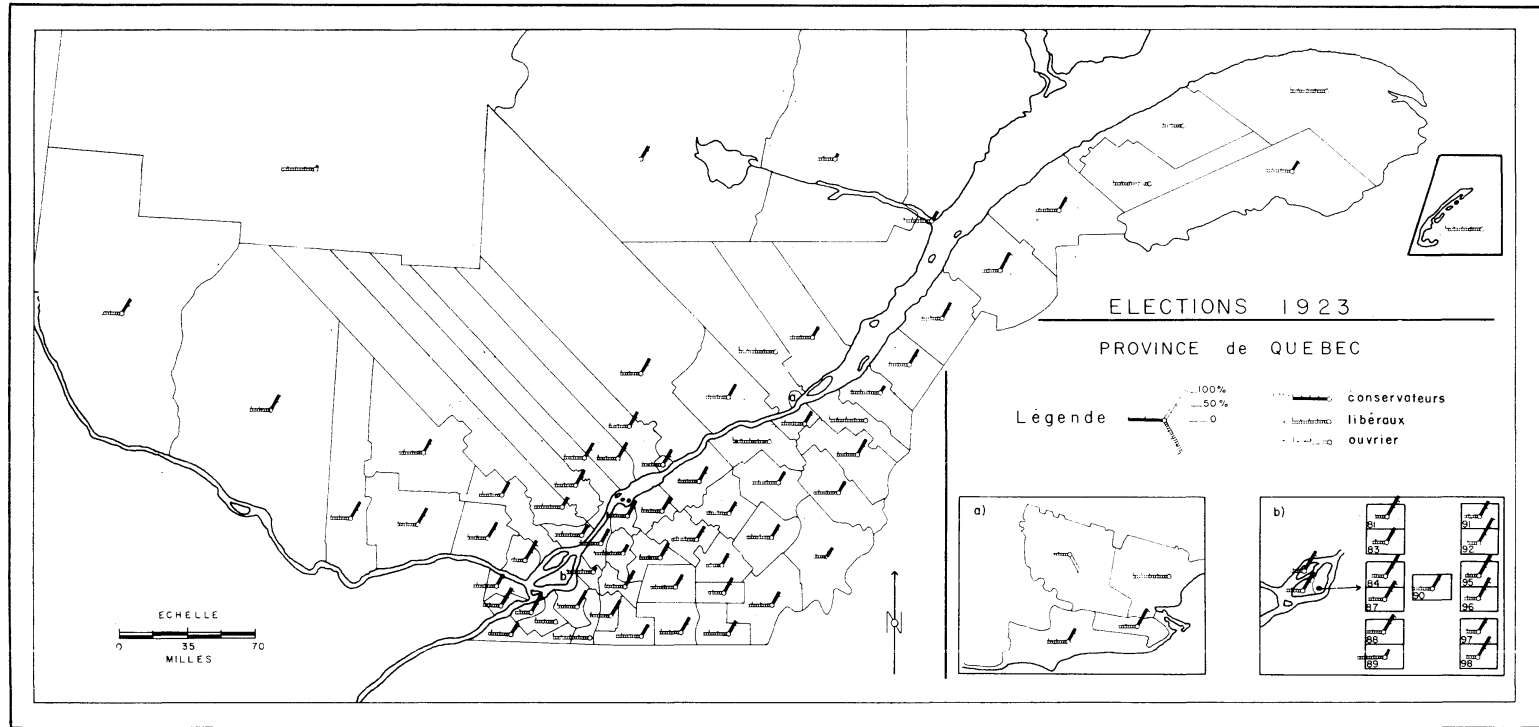
Quand le gouvernement annonce la tenue d'élections générales, le dynamique *leader* conservateur, Camilien Houde, arrive d'un tour de Gaspésie couronné de succès. Le parti conservateur a retrouvé son entrain et sa vivacité d'antan. La crise qui a désorganisé le secteur minier et l'industrie de la pulpe, frappé le secteur agricole et ralenti le commerce, semble jouer en faveur des conservateurs qui offrent un programme hardi centré sur la famille : pensions aux vieillards, allocations aux veuves, sursalaire familial, crédit agricole à 2%, électricité à bon marché, colonisation systématique.

Les libéraux sont pris au dépourvu par la crise, par l'agressivité de Houde et par le dynamisme du parti conservateur qui dispose de fonds et de moyens d'expression. Peu de différences entre les deux programmes, sauf que les libéraux sont beaucoup plus vagues : ils se bornent à parler de travaux publics et de législation sociale pour enrayer la crise.

Jusqu'au 15 août, les conservateurs jouissent de la faveur populaire et les ministériels craignent de subir des pertes catastrophiques. Puis le vent tourne. Il n'est pas facile d'expliquer ce revirement de l'opinion publique. Les conservateurs l'expliquent par les immenses sommes d'argent répandues par les libéraux à travers les comtés en vue de travaux de voirie. Des observateurs plus neutres attribuent cette volte-face à la violence de la campagne menée par les conservateurs (« les jeunes ont oublié que le conservatisme est le parti de l'ordre »), par l'extravagance des promesses de Camilien Houde et par l'incapacité du gouvernement fédéral conservateur de remplir ses promesses électorales.



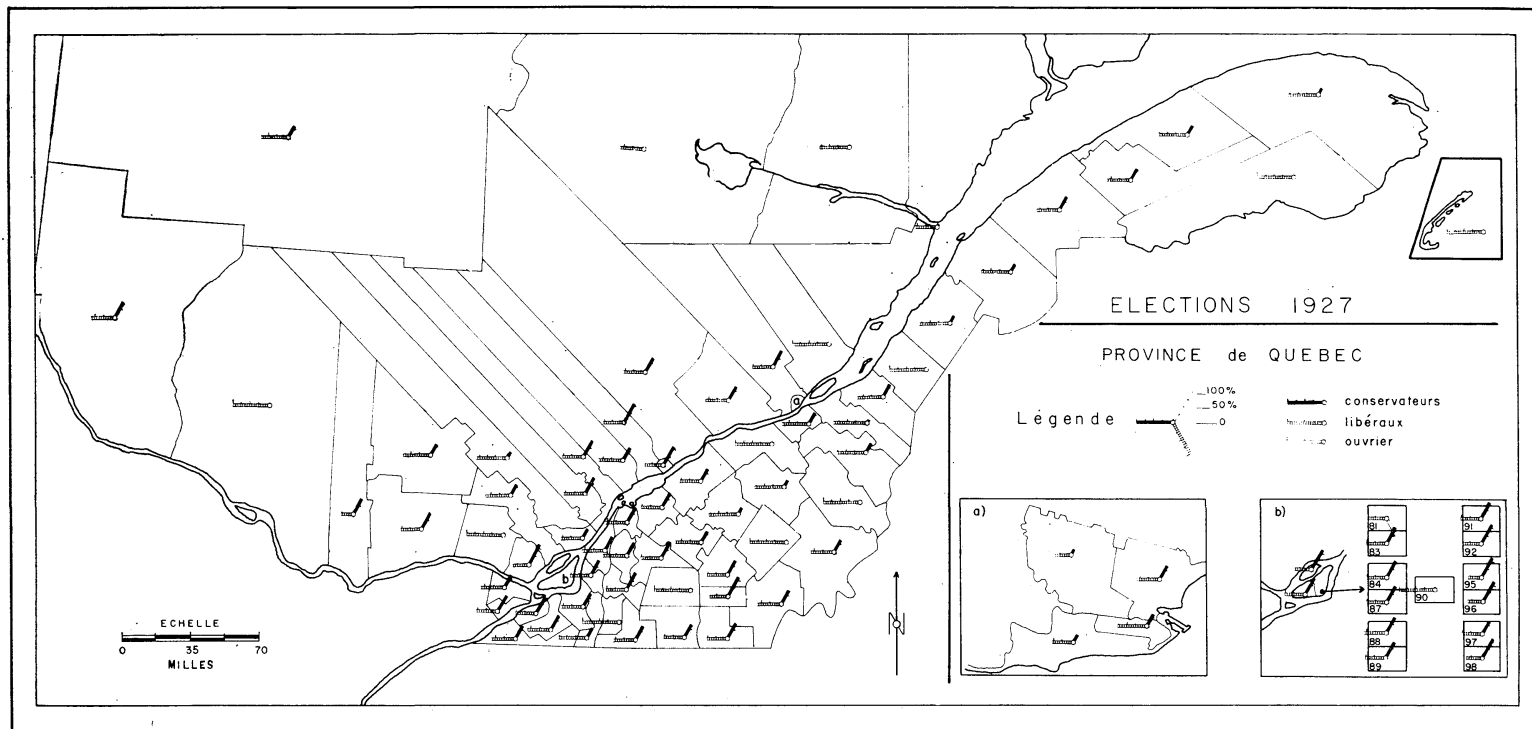
FIGURE XVI



Nombre de comtés . . . . .	85	Pourcentage des abstentions . . . . .	38.8%
Électeurs inscrits . . . . .	513,224	* Pourcentage des abstentions . . . . .	35.8%
Votes exprimés . . . . .	294,417	Députés conservateurs élus . . . . .	20
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	44.4%	Députés libéraux élus . . . . .	64
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	55.3%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	39.2%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	8
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	60.3%	Autres députés élus . . . . .	1 ouvrier

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

FIGURE XVII



Nombre de comtés . . . . .	85	Pourcentage des abstentions . . . . .	37.5%
Électeurs inscrits . . . . .	567,907	* Pourcentage des abstentions . . . . .	34.6%
Votes exprimés . . . . .	320,855	Députés conservateurs élus . . . . .	9
Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	36.6%	Députés libéraux élus . . . . .	75
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	62.7%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	30.9%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	12
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	68.5%	Autres députés élus . . . . .	1 ouvrier

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.



*LA FIN D'UN MYTHE*

(25 novembre 1935)

Le parti libéral se lance dans cette campagne soutenu à fond par le parti libéral fédéral, auréolé du prestige de ses nombreuses victoires et fort de l'invincibilité de sa machine électorale. Cette mascarade de force et de prestige ne saurait masquer les faiblesses du parti usé par les ans, ébranlé par la crise et miné par les dissensions intérieures. Les jeunes libéraux, mal à l'aise sous la férule d'une vieille clique autocratique et égoïste, ont amorcé un mouvement de sécession vers la fin de 1933 qui les a conduits à une rupture définitive avec le parti en juillet 1934. Les jeunes libéraux, dirigés par Paul Gouin et groupés sous l'étiquette « Action libérale nationale », tentent de se rapprocher du peuple par un programme économique et social beaucoup plus dynamique que les mesures conservatrices du gouvernement Taschereau.

Cette campagne de rénovation rejoint la vague de mécontentement suscitée par les discours antitrusts du D<sup>r</sup> Philippe Hamel qui demande de former une commission hydro-électrique pour contrôler la production et la distribution de l'électricité dans la province.

Le parti conservateur connaît des heures d'hésitation et d'inquiétude. Houde, battu en 1931 au provincial et en avril 1932 à la mairie de Montréal, a démissionné comme *leader*. Les délégués conservateurs au congrès de Sherbrooke, en octobre 1933, lui ont donné M. Duplessis comme successeur. Celui-ci, handicapé par la politique des conservateurs fédéraux et par leurs réticences à son égard, cherche une alliance avec les adversaires du régime Taschereau. Cette alliance est conclue quelques semaines avant le scrutin sur la base suivante : en cas de victoire des forces de l'opposition, Duplessis sera premier ministre et Paul Gouin nommera le plus grand nombre de ministres.

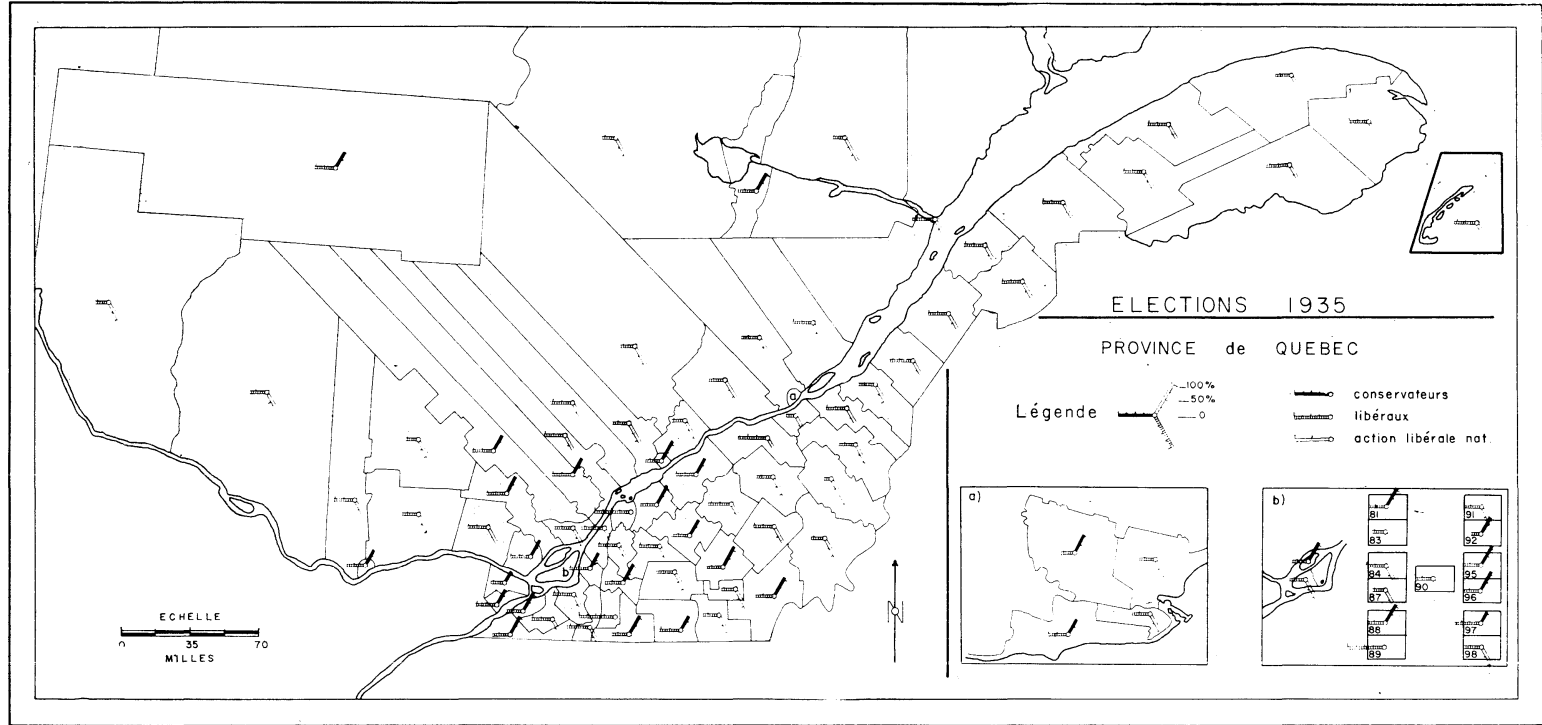
*LA REDDITION DES COMPTES*

(17 août 1936)

Les élections de 1935 avaient porté au pouvoir une chambre divisée où s'affrontaient 48 ministériels et 42 oppositionnistes. Pour la première fois depuis 1897, l'opposition était en nombre suffisant pour jouer son rôle et pour déchirer le voile du silence qu'une presse stipendiée entretenait sur les agissements du gouvernement libéral. L'action s'engagea le 6 mai, lors de l'ouverture du Comité des comptes publics qui révéla les abus engendrés par une longue possession du pouvoir non contrôlée par une forte opposition. L'ouverture des comptes publics avait sonné le glas du parti libéral.

Taschereau, incapable de contrôler ni la Chambre ni son parti, démissionnait et Adélard Godbout devenait premier ministre, le 11 juin. Godbout assume donc, en août 1936, une succession fort grevée. Il essaie de désolidariser son cabinet des erreurs de l'ancienne administration en promettant une enquête royale dans tous les départements, l'abolition de la loi Dillon et la nomination d'un comité judiciaire pour investiguer les comptes publics.

FIGURE XIX



Nombre de comtés . . . . .	90	Pourcentage des abstentions . . . . .	26.2%
<sup>1</sup> Électeurs inscrits . . . . .	726,551	* Pourcentage des abstentions . . . . .	26.2%
Votes exprimés . . . . .	551,890	Députés conservateurs élus . . . . .	16
<sup>2</sup> Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	48.7%	Députés libéraux élus . . . . .	48
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	50.2%	Députés conservateurs élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes conservateurs . . . . .	47.4%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	3
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	51.6%	Autres députés élus . . . . .	26
			Action libérale nationale

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

<sup>1</sup> Y compris les certificats de reviseur délivrés.

<sup>2</sup> Y compris A.L.N.

Par contre, Duplessis prend la vedette devant le Comité des comptes publics en dirigeant l'attaque contre l'administration libérale et en exploitant à fond les scandales. Il met tous les atouts dans son jeu en ralliant les libéraux dissidents, les conservateurs et les nationalistes dans un parti qu'il baptise « L'Union nationale ». Il se débarrasse ainsi des fantômes de Borden, Meighen et Bennett et évince ses rivaux de l'Action libérale nationale qui lui reprochent ses complaisances envers la haute finance.

#### *INTERVENTION DES MINISTRES FÉDÉRAUX*

(21 octobre 1939)

La campagne se déroule dans l'énervement et la tension suscitée par la rentrée du Canada en guerre. L'Union nationale hâte les élections dans l'espérance de recevoir un mandat clair et net. Elle appuie sa campagne sur l'épouvantail de la vieille clique rouge, les scandales du régime Taschereau, l'œuvre d'assainissement accomplie depuis 1936.

L'Action libérale nationale de Gouin ne présente que 56 candidats sur 86 comtés. C'est là son point faible. Le peuple hésite à voter pour un parti qui, faute de candidats, n'a que très peu de chances de prendre le pouvoir.

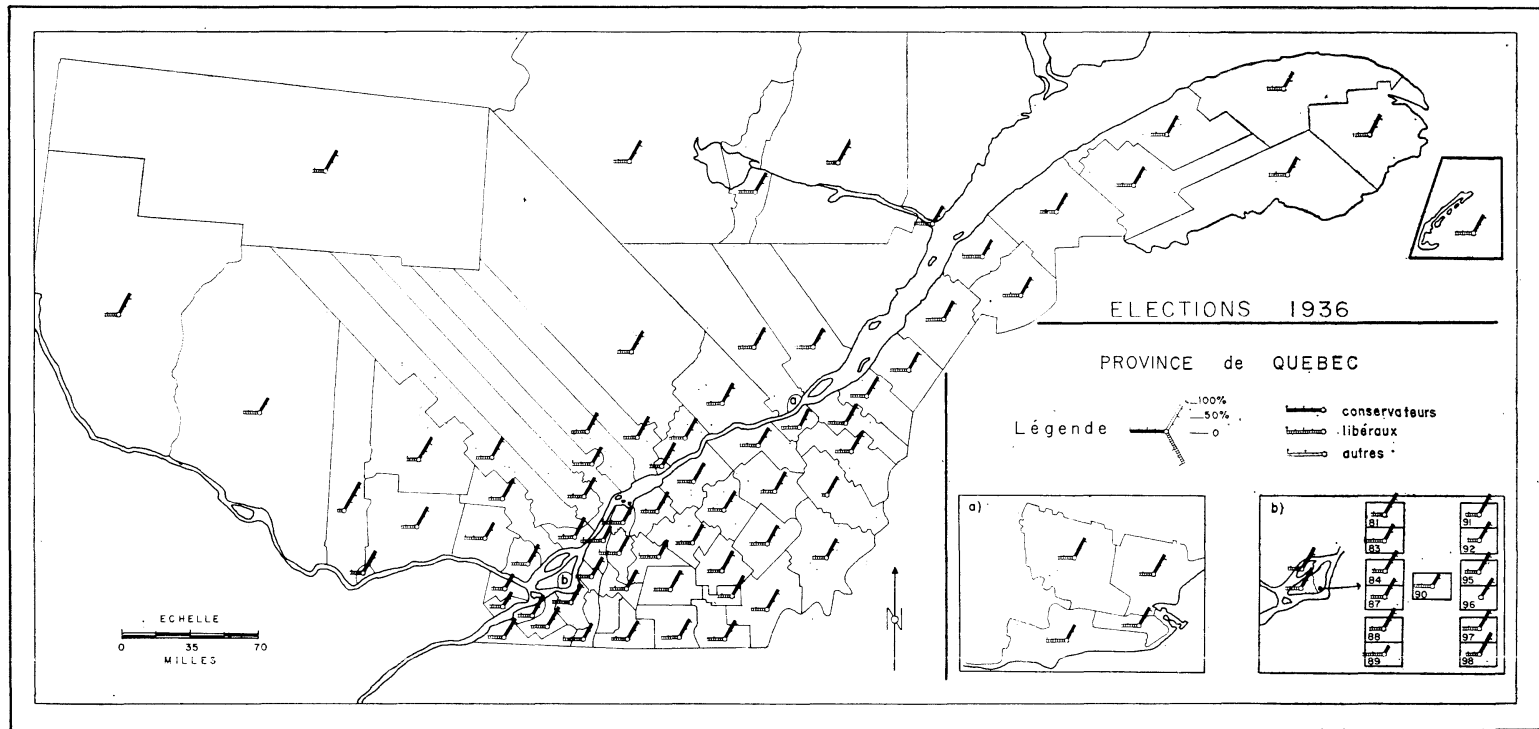
Godbout dirige les troupes libérales. Il se présente comme l'héritier de Taschereau. Il entend « redonner à la province le type d'administration stable et solide avec laquelle, pendant quarante ans de pouvoir, le parti a construit la province ». Godbout puise son élan moins dans l'héritage du passé que dans la machine électorale du parti libéral fédéral. King feint de redouter les tendances nationalistes de Duplessis pour saisir le prétexte de justifier son intervention sur la scène provinciale. Les ministres fédéraux Cardin, Power et Lapointe se présentent comme le « rempart contre la conscription ». Ils menacent que la réélection de Duplessis entraînerait leur démission à Ottawa où leur départ ouvrirait la porte aux impérialistes conscriptionnistes. La Banque fédérale fait pression en ourdissant le complot des banques canadiennes qui refusent de prêter au gouvernement Duplessis.

L'élément anglais pour favoriser la participation à outrance à la guerre, l'élément juif pour venger le massacre des juifs polonais par les nazis, une partie de l'élément canadien-français pour éviter la conscription se prononcent pour les libéraux.

### III. SOUS LE SIGNE DE L'AUTONOMIE : 1944 - 1956

Ce n'est pas la première fois, au cours de notre histoire, que se pose le problème de l'autonomie provinciale. Il date du jour où l'on a commencé à discuter l'union de l'ensemble des colonies anglaises en Amérique du nord. L'union de ces colonies pouvait revêtir deux formes : soit la forme d'une union législative caractérisée par un seul gouvernement pour l'ensemble des colonies-unies, soit la forme d'une union fédérative où un gouvernement central et des

FIGURE XX



Nombre de comtés . . . . .	90	Pourcentage des abstentions . . . . .	23.5%
<sup>1</sup> Électeurs inscrits . . . . .	734,025	* Pourcentage des abstentions . . . . .	23.5%
Votes exprimés . . . . .	574,255	Députés de l'U.N. élus . . . . .	76
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	57.5%	Députés libéraux élus . . . . .	14
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	41.8%	Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	57.5%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	41.8%	Autres députés élus . . . . .	( )

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

<sup>1</sup> Y compris les certificats de reviseur délivrés.

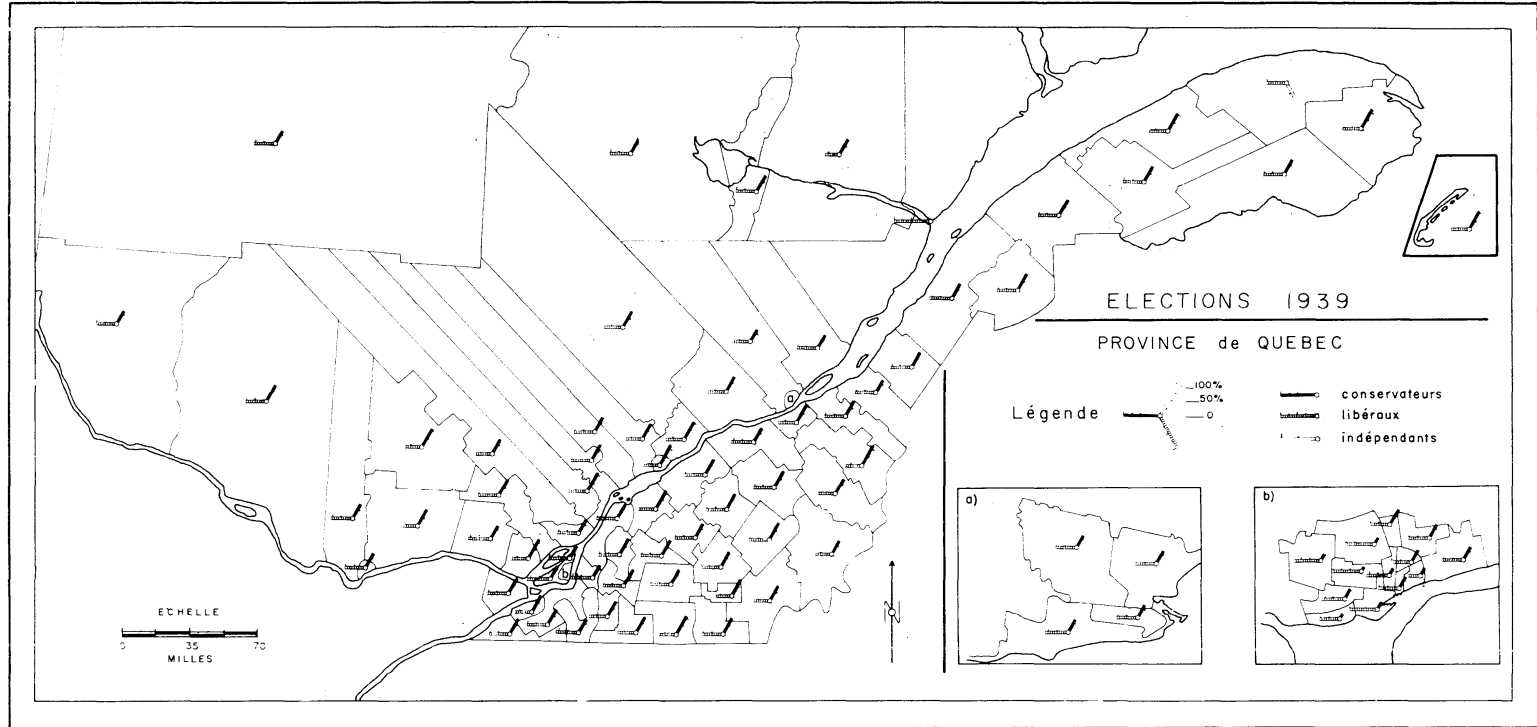
gouvernements provinciaux eussent joui de leur propre sphère d'activités. Le Québec exigea, comme condition d'union, la forme fédérative. La constitution de 1867 délimitait donc les sphères d'activités de chacun des pouvoirs. Cependant, au fur et à mesure de la croissance du Dominion, ce partage des pouvoirs qui paraissait clair et judicieux sur le papier s'est révélé d'une application fort complexe. D'où, cette série de luttes et de frictions entre le pouvoir central et les pouvoirs provinciaux pour délimiter ou revendiquer leurs droits.

Les historiens du droit constitutionnel divisent l'histoire de ces luttes en deux grandes périodes : la conquête de l'autonomie juridique des provinces (1867-1896) où les luttes portent sur l'abolition du droit du gouvernement fédéral de désavouer les lois provinciales, et la conquête de l'autonomie fiscale où les provinces visent à échapper à la tutelle financière du gouvernement fédéral. Là cependant ne se limitent pas les luttes pour l'autonomie des provinces. Le chapitre de la conquête de l'autonomie politique n'a pas encore été écrit. Nous avons déjà signalé au passage comment des ministres fédéraux comme Cartier, Langevin, Laurier ont fait ou défait des ministères provinciaux en y plaçant des pantins dévoués ou en empêchant des personnalités trop fortes de gouverner à la législature de Québec. Le choix de Chauveau comme premier ministre est l'exemple classique de cette ingérence du fédéral dans la politique provinciale. Que dire maintenant des activités de la machine électorale d'un gouvernement fédéral durant une campagne électorale provinciale? Voilà donc un chapitre de l'histoire de l'autonomie qui serait fort intéressant à écrire.

Celui qui remonte dans le passé pour étudier l'histoire de ces luttes pour la conquête de l'autonomie provinciale note — non sans ironie — que le parti qui, à cause de ses tendances centralisatrices, depuis 1944 essuie défaite sur défaite dans la province de Québec, a été jadis un défenseur de l'autonomie juridique et fiscale des provinces. Mercier qui réunit la première conférence interprovinciale en 1887 et donne sans réserve son appui à Mowatt contre John Macdonald, Parent et Gouin sur la question des allocations du gouvernement fédéral, Taschereau sur l'intervention du gouvernement fédéral dans le domaine social ont pris des positions autonomistes dont peu de conservateurs de l'époque peuvent se targuer. Mais la crise de 1929 et la seconde guerre mondiale allaient orienter le parti libéral provincial dans un sens contraire à sa tendance traditionnelle. Il ne nous appartient pas ici de discuter si, dans ces circonstances, une politique différente aurait été, non pas possible, mais raisonnable. Ce qu'il nous faut souligner pour la compréhension des résultats du scrutin, c'est que le premier ministre Godbout, en 1940, par une simple lettre sans l'assentiment de la législature, autorisait le gouvernement fédéral à faire amender la constitution pour fins d'assurance-chômage ; qu'en 1942, il acceptait les accords financiers aux termes desquels les sources de taxation cédées par la province au gouvernement fédéral rapportaient, de septembre 1941 à septembre 1947, \$2,258,381,000 et que le Québec ne recevait pour l'affermage de ces revenus que \$102,930,372. Telles sont les deux mesures qui, exploitées habilement par les adversaires du parti libéral, ont inquiété l'opinion publique et valu à Godbout le surnom de « capitulard » et au parti libéral l'anathème de « vendu à Ottawa ».



FIGURE XXI



Nombre de comtés . . . . .	86	Pourcentage des abstentions . . . . .	24%
Electeurs inscrits . . . . .	753,310	* Pourcentage des abstentions . . . . .	24%
Votes exprimés . . . . .	570,631	Députés de l'U.N. élus . . . . .	15
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	39.2%	Députés libéraux élus . . . . .	70
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	54.2%	Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	39.2%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	1
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	54.2%	Autres députés élus . . . . .	1 indépendant

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

La question de l'autonomie provinciale n'est donc pas nouvelle. Pourquoi alors en faire l'unité d'une période? Parce que c'est la première fois qu'on a posé avec autant d'éclat devant l'opinion publique, à l'occasion des campagnes électorales, le problème de l'autonomie. Des historiens seront peut-être tentés de nous contredire. Durant la campagne de 1878, le coup d'État de Letellier de St-Just ne fut-il pas flétri au nom de l'autonomie provinciale? N'est-ce pas sur le terrain de l'autonomie que se plaçait Mercier en 1892? « Votre conduite, avait-il écrit à Angers, met en danger nos institutions politiques et porte atteinte sérieusement à l'autonomie de notre province. Je vais essayer de défaire votre œuvre néfaste avec le concours de mes ex-collègues et de mes amis politiques. Je vais dépenser dans ce but tout ce que j'ai d'énergie et de courage. » Il n'est pas douteux, certes, que l'autonomie entraine dans les préoccupations et les programmes des partis politiques. Cependant, il semble que les emprunts et les dettes des conservateurs en 1878, la pendaison de Riel en 1886, le scandale de la Baie des Chaleurs en 1892 ont trouvé plus d'écho dans le peuple que le problème de l'autonomie. Au contraire, depuis 1944, la question de l'autonomie non seulement suscite des résonances dans l'opinion publique, mais elle est devenue un thème important des discussions politiques, un facteur déterminant du vote qui garde dans un même parti des électeurs dont les conceptions économiques et sociales sont, par ailleurs, fort opposées.

GODBOUT PAIE LA NOTE DU « GRAND PARTI »

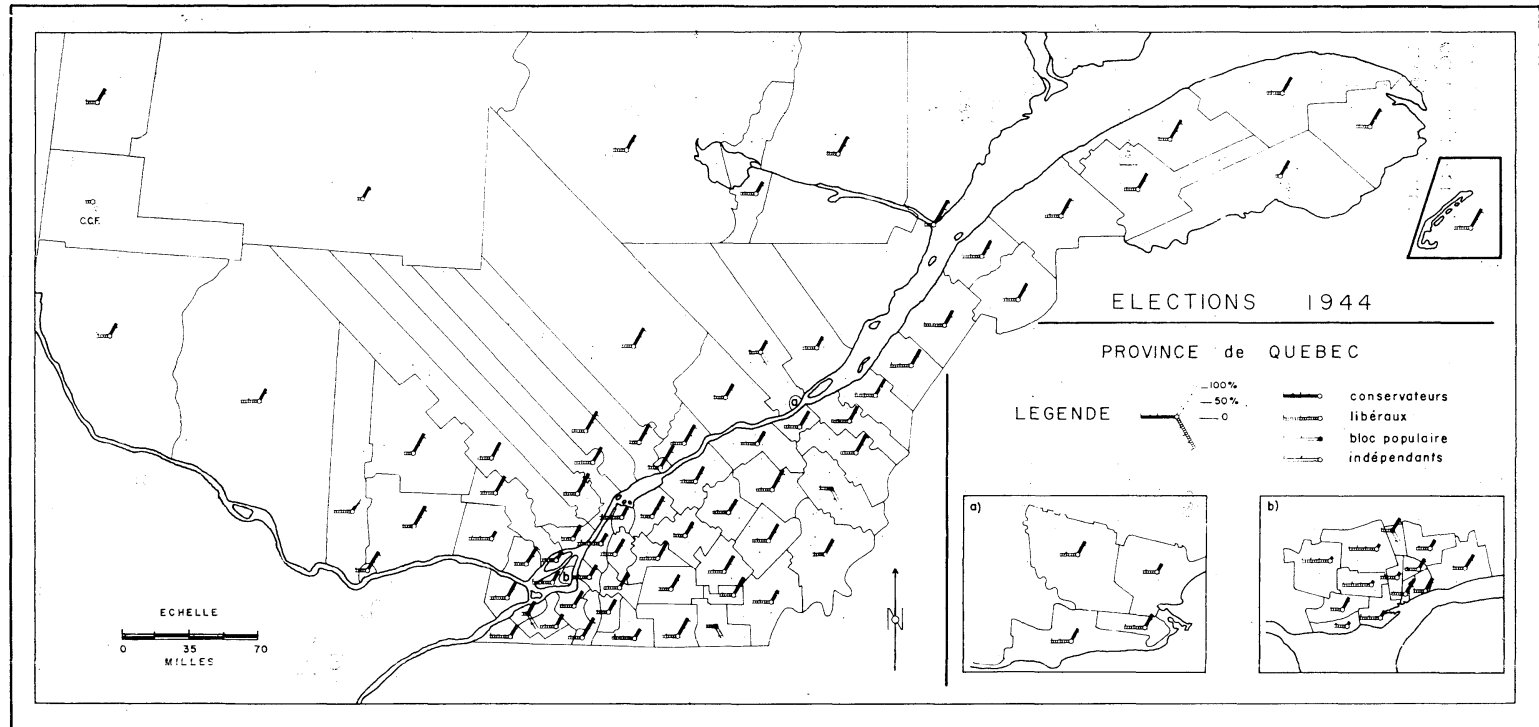
(8 août 1944)

La guerre touche à sa fin. Les élections ont lieu dans une atmosphère tendue par l'effort exigé par la guerre totale et par les déceptions apportées par l'administration libérale à Ottawa et à Québec. Cardin et Power n'ont pas évité la conscription; Godbout a affirmé à un taux très bas les ressources financières de la province; King montre trop d'empressement à renflouer l'Angleterre, le nationalisme canadien-français a été maintes fois blessé durant la guerre. Le gouvernement Godbout fait figure de bouc émissaire. Il doit défendre sa politique de participation à la guerre, expliquer ses accroc à l'autonomie, répondre des agissements de King. Forcément, il doit se tenir sur la défensive pendant que les autres attaquent.

Les autres, c'est d'abord le Bloc populaire. Mouvement nationaliste né de l'angoisse de la guerre et de l'après-guerre, le Bloc centre son programme sur l'autonomie provinciale, la famille et l'application des enseignements de l'Église catholique en matière économique et sociale. Des hommes neufs qui veulent instaurer un ordre nouveau.

Autre adversaire du parti libéral: l'Union nationale dirigée par M. Duplessis. Les unionistes ont des comptes à régler avec le « grand parti » qui n'a pas regardé aux moyens pour les chasser du pouvoir en 1939. L'Union nationale s'appuie sur son prestige des années 1936, l'épouvantail de la vieille clique libérale, les passions du temps de guerre, les tendances centralisatrices de M. Godbout et un programme de construction alléchant.

FIGURE XXII



Nombre de comtés . . . . .	91	Pourcentage des abstentions . . . . .	27%
Électeurs inscrits . . . . .	1,864,692	* Pourcentage des abstentions . . . . .	27%
Votes exprimés . . . . .	1,361,109	Députés de l'U.N. élus . . . . .	48
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	35.8%	Députés libéraux élus . . . . .	37
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	39.5%	Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	35.8%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	39.5%	Autres députés élus . . . . .	4 bloc populaire 1 CCF 1 nationa- liste

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

## QUÉBEC CONTRE OTTAWA

(18 juillet 1948)

Deux thèmes dominent cette campagne triomphale pour l'Union nationale. D'abord le refus du programme centralisateur d'Ottawa. Les ententes fiscales signées en 1942 se terminaient en 1947. Le gouvernement fédéral offrait de les renouveler à de meilleures conditions. En corollaire, l'acceptation de ces nouvelles ententes fiscales entraînerait l'expansion de l'ingérence fédérale dans le domaine de la sécurité sociale. L'Union nationale entend y opposer un veto catégorique. Au soir de la victoire, le chef de l'Union nationale pouvait dire : « ce fut moins un combat entre les différents partis politiques que la lutte d'une province qui désirait garder ses droits, ses libertés, ses prérogatives ».

La propagande ministérielle formule ainsi le thème secondaire : « Duplessis donne à sa province ; les libéraux donnent aux étrangers. » *Slogan* qui colle à merveille avec le sentiment de la population lassée, comme le souligne *Le Devoir*, « de se faire saigner à blanc afin de permettre à Ottawa de pratiquer une politique impérialiste et raciste ». Rarement le programme d'un parti politique avait-il répondu aussi fidèlement aux aspirations de l'électorat.

Le parti libéral, coincé entre la politique centralisatrice de son homonyme fédéral et les vœux autonomistes de l'électorat, est acculé à une défaite certaine. Son salut résiderait dans une rupture éclatante avec le parti libéral fédéral, mais le mythe du « grand parti » l'aveugle, et pour longtemps.

## LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON ŒUVRE

(16 juillet 1952)

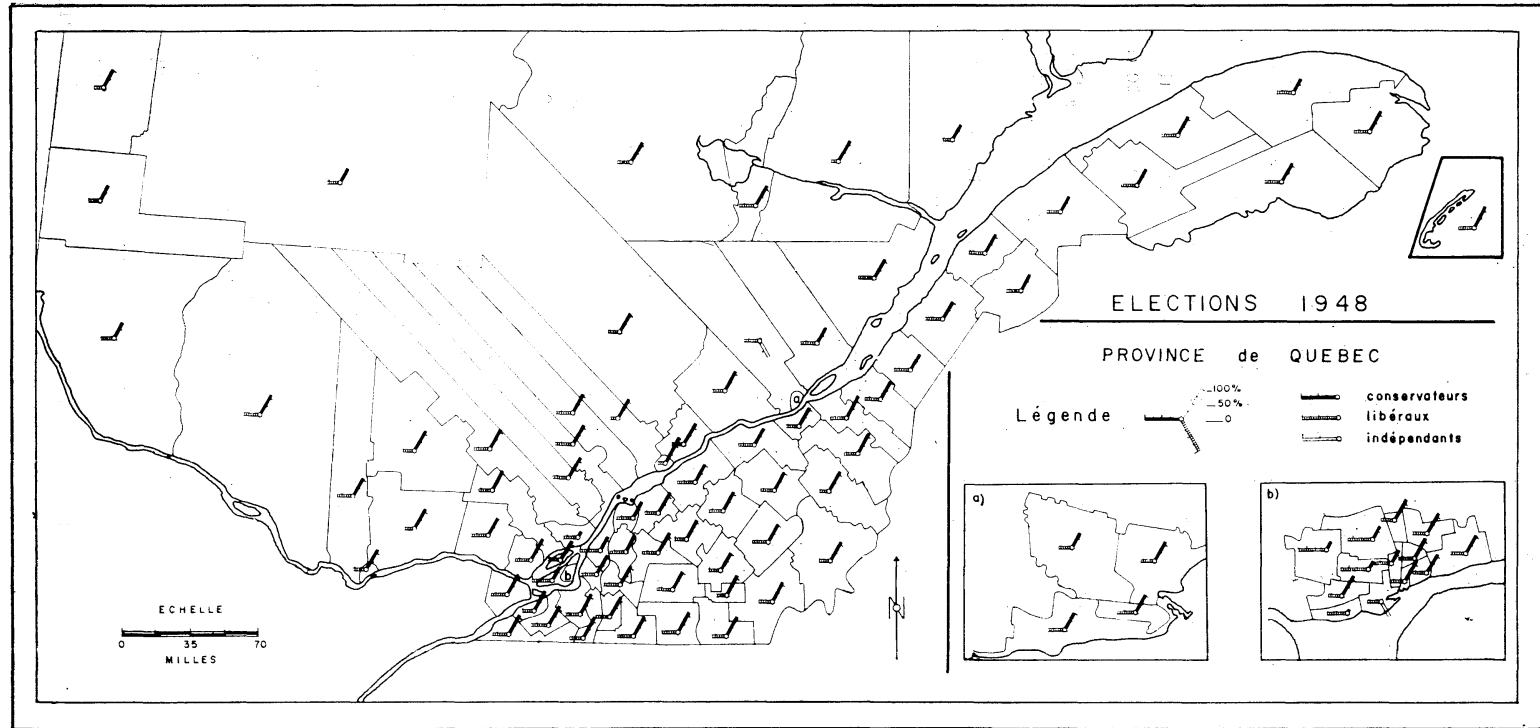
Cette campagne rappelle la belle époque de Sir Lomer Gouin où la prospérité et une majorité écrasante à la Chambre gonflaient les voiles de la barque libérale. Même paysage en 1952, sauf que les voiles sont teintées de bleu et que le capitaine domine l'équipage de plusieurs coudées.

La propagande de l'Union nationale fait écho à celle des Gouin et des Taschereau : liste imposante de constructions d'écoles, de ponts, de routes, d'hôpitaux ; suite ininterrompue d'excédents budgétaires ; diminution de la dette ; profession de foi envers l'entreprise privée et l'avenir de la province de Québec. L'Union nationale a beaucoup appris à l'école des maîtres libéraux. En outre, l'autonomie demeure un thème fort rentable : Québec n'est-elle pas la seule province à résister aux ententes fiscales ?

Le parti libéral joue de malchance. Son chef, M. Lapalme, porte la tare d'avoir siégé à Ottawa. « Le commis voyageur d'Ottawa » est malvenu de reprocher au gouvernement ses tendances négativistes en matière autonomiste. Que propose son parti ? Accepter les ententes fiscales, mais en changer le contenu. Comment rallier l'électorat avec un thème si peu original ?

Les tiers partis — P.S.D. et Crédit social — expriment un malaise social et économique, mais leur propagande trouve peu d'échos dans un électorat foncièrement conservateur.

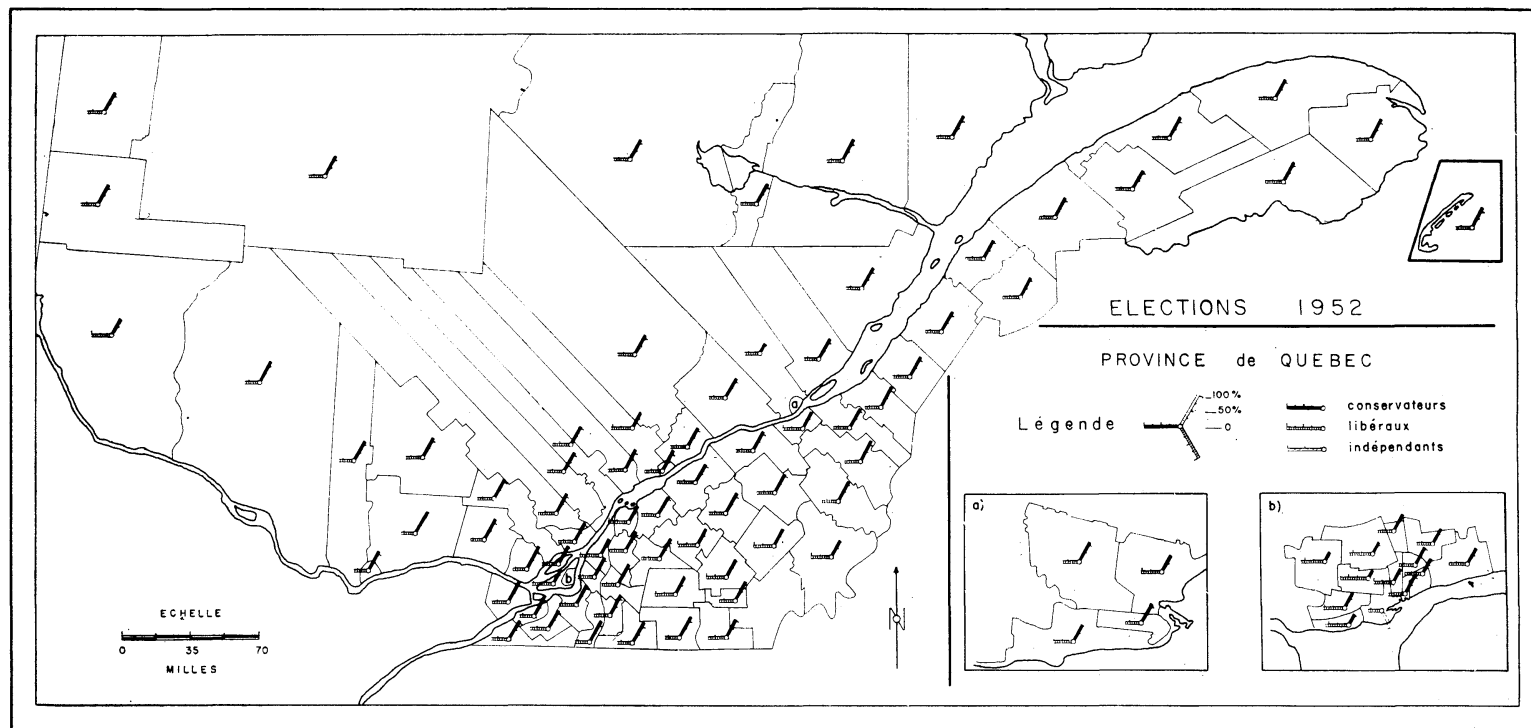
FIGURE XXIII



Nombre de comtés . . . . .	92	Pourcentage des abstentions . . . . .	25%
Électeurs inscrits . . . . .	2,036,576	* Pourcentage des abstentions . . . . .	25%
Votes exprimés . . . . .	1,531,753	Députés de l'U.N. élus . . . . .	82
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	51%	Députés libéraux élus . . . . .	8
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	38.3%	Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	51%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	38.3%	Autres députés élus . . . . .	2 indépen- dants

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

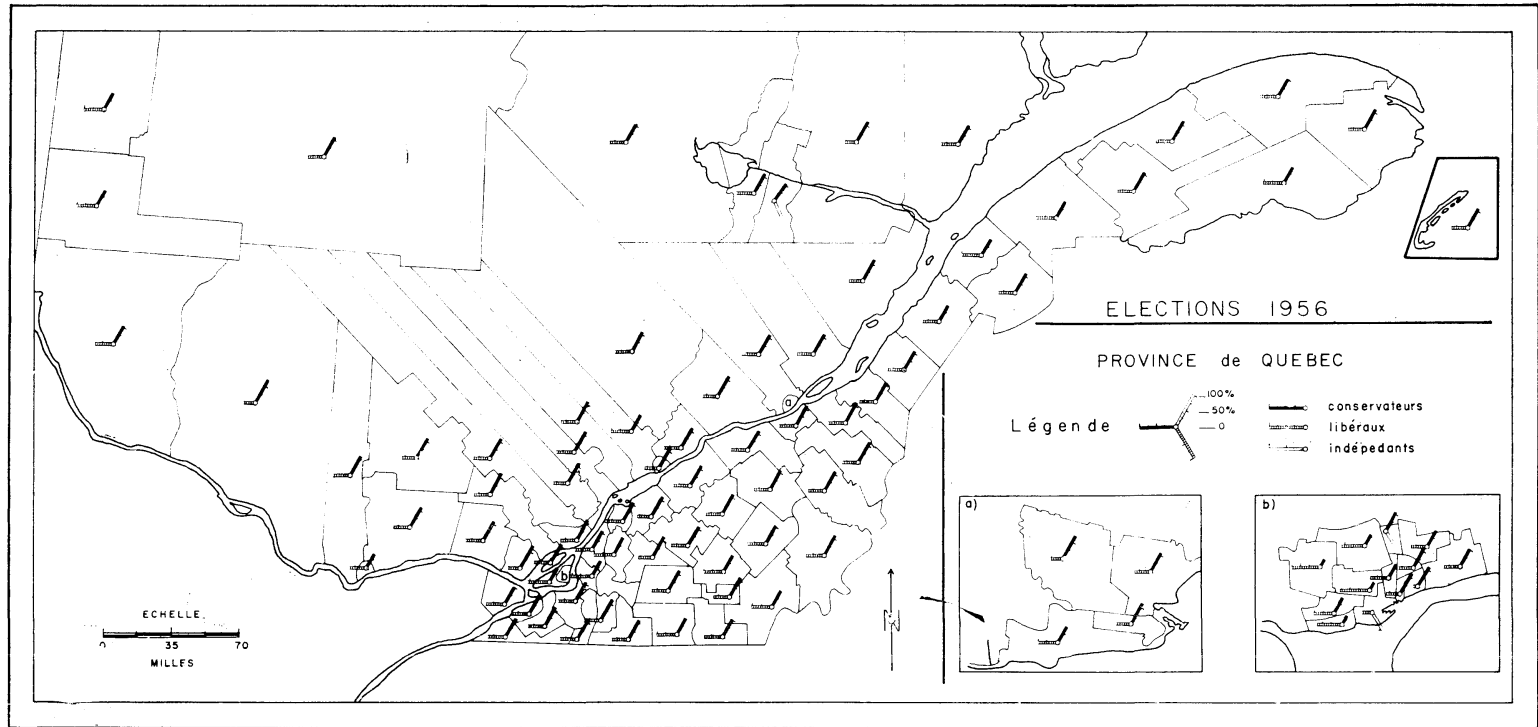
FIGURE XXIV



Nombre de comtés . . . . .	92	Pourcentage des abstentions . . . . .	24%
Électeurs inscrits . . . . .	2,247,100	* Pourcentage des abstentions . . . . .	24%
Votes exprimés . . . . .	1,704,915	Députés de l'U.N. élus . . . . .	68
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	51,5%	Députés libéraux élus . . . . .	23
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	46%	Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	51,5%	Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	0
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	46%	Autres députés élus . . . . .	1 indépendant

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

FIGURE XXV



Nombre de comtés . . . . .	93
Électeurs inscrits . . . . .	2,393,350
Votes exprimés . . . . .	1,874,508
Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	52%
Pourcentage des votes libéraux . . . . .	44.5%
* Pourcentage des votes de l'U.N. . . . .	52%
* Pourcentage des votes libéraux . . . . .	44.5%

Pourcentage des abstentions . . . . .	22%
* Pourcentage des abstentions . . . . .	22%
Députés de l'U.N. élus . . . . .	72
Députés libéraux élus . . . . .	20
Députés de l'U.N. élus par acclamation . . . . .	0
Députés libéraux élus par acclamation . . . . .	0
Autres députés élus . . . . .	1 indépendant

\* L'astérisque indique que l'on tient compte des élections par acclamation.

*PROSPÉRITÉ, AUTONOMIE*

(20 juin 1956)

L'expansion économique générale qui donne « du pain et des jeux » a rempli de satisfaction la masse. Le chef de l'Union nationale jouit d'un immense prestige orchestré par une propagande intarissable. Quatre ans de pouvoir lui ont permis d'ajouter à sa litanie déjà longue nombre de constructions nouvelles.

Est-ce à dire que le concert de louanges est unanime? Non. Bien des sujets de mécontentement brisent cette harmonie. La politique ouvrière a déçu les chefs ouvriers, la cession des ressources naturelles à des conditions trop généreuses inquiètent l'élite, le vide idéologique de la lutte contre le fédéral mécontente les nationalistes. Il y a des grincements dans les rouages. Mais l'organisation de la campagne électorale, les vertus du bill 34, l'antienne communiste assourdissent les bruits insolites.

Sa force, l'Union nationale la puise encore dans la faiblesse du parti libéral. Celui-ci ne s'est pas encore remis de sa défaite de 1948. Son désarroi rappelle celui du parti conservateur des années 1900 à 1904. Sa coalition avec les indépendants nationalistes et les créditistes sème le malaise et ne clarifie pas ses positions. Plusieurs électeurs feraient confiance au parti libéral, n'était son attitude indécise et louvoyante en ce qui concerne l'autonomie.



FIGURE XXVI

